en'Vie

Le magazine de Bischwiller

Mai - Septembre 2023

23

MARC LACHAT : UN MUSICIEN DU MONDE

(PAGE 14)

EXPOSITION : « UN REGARD SUR BISCHWILLER ! »
(PAGE 4)

FOYER ST LÉON, UN LIFTING BIEN MÉRITÉ
(PAGE 26)

AIDES À LA RÉNOVATION
(PAGE 34)



© Sandro Diener

BISCHWILLER







Sommaire

03 **ÉDITO DU MAIRE**

04 **VIVRE ENSEMBLE**
Un Regard sur Bischwiller
Nicolas, projectionniste et référent cinéma
Des actions culturelles avec le jeune public du territoire
Éducation Artistique et Culturelle : Label 100 % EAC
Une nouvelle coordonnatrice pour le Plan Lecture
Vita'santé, Prescri'Mouv !
Cet été à Bischwiller
FCJAB : l'athlétisme a le vent en poupe

12 **D'ICI ET D'AILLEURS**
Atsem : un métier passion !
Marc Lachat, un musicien du monde
Le centre hospitalier de Bischwiller ouvre le Colibri !

17 **INITIATIVES**
Les nouveaux commerces et entreprises
Le Labo DUMOULIN se développe
Visite d'entrepreneurs polonais

19 **ENVIRONNEMENT**
Fleurir durablement

20 **TRANCHE D'ENVIE**

22 **TALENTS**
Juliette Doriath, « Oser être »

24 **CONSTRUIRE L'AVENIR**
L'Espace Adrien Zeller
Le réseau de chaleur urbain se déploie
Foyer Saint-Léon : un lifting bien mérité
ZAC du Baumgarten : le choix d'un verdissement immédiat
Collège Maurois : un fonctionnement optimisé
Les travaux dans la ville
Le CME en action
Les fake news n'ont plus de secrets pour eux
La Ville lutte contre les violences sexistes et sexuelles
Aides à la rénovation

35 **SÉCURITÉ**
Prudence aux abords des écoles
Lutter contre la prolifération des chats

36 **MÉMOIRE**
Marie-Louise Marzolf, « J'ai fait rire et pleurer beaucoup de monde »

38 **CARNET**
Les grands anniversaires
Brève

41 **AGENDA**

46 **LIBRE EXPRESSION**

Ville de Bischwiller - Direction de la Culture et de la Communication
1-9 place de la Mairie - BP 10035 - 67241 BISCHWILLER CEDEX
Tél. 03 88 53 99 53 - communication@bischwiller.com - www.bischwiller.com
Directeur de publication : Jean-Lucien Netzer / Directeur de la rédaction : Guillaume Noth / Rédactrice en chef : Claire Termanini / Mise en page : wiwacom.
Avec la participation de Jean de Miscault, Marcel Usselmann, Aurore Taddei et Anne Constancio. Crédits photos : © Ville de Bischwiller, sauf mentions.
Impression : Modern Graphic, papier certifié FSC / Tirage : 6 000 ex.
Dépôt légal : Mai 2023 - ISSN 0767 - 855X



Inauguration de l'espace Adrien Zeller, le 11 mars.

Édito

Le printemps 2023 correspond au milieu de la mandature. C'est l'occasion de passer en revue les trois années écoulées et les perspectives qui s'offrent à nous pour les années à venir. Je ne rentrerai pas dans les détails, mais j'ai demandé à l'ensemble des adjoints de dresser un bilan de nos actions par domaine de compétence et de délégation et de les mettre en face des engagements pris pour le mandat 2020-2026.
Le fruit de ce travail vous sera présenté en détail dans un futur numéro et donnera lieu à des échanges lors de réunions publiques dans vos quartiers.

Mais les thèmes développés dans le présent numéro de notre magazine En'Vie montrent les priorités que nous donnons à notre engagement conformément à ce que nous annoncions en 2020. Il s'agit tout d'abord, d'offrir à l'ensemble de notre communauté les moyens de s'épanouir, de partager des moments culturels et artistiques, d'assister à des spectacles et de pratiquer du sport.

Pour en faciliter l'accès, nous continuons à construire et à réhabiliter des lieux de pratiques et d'accueil.

Parallèlement à ces développements nous ne perdons pas de vue la nécessité de répondre aux principaux enjeux exigés par la protection de notre environnement. La réhabilitation des bâtiments, la construction de nouveaux lieux d'activité se fait en veillant à améliorer les performances énergétiques, et si possible aboutir à une neutralité carbone des bâtiments. Le réseau de chaleur qui se déploie actuellement poursuit le même objectif.

Ce sont de vrais défis que nous assumons et qui sont porteurs d'avenir pour notre commune et la planète.

Ensemble nous pouvons construire l'avenir dans le respect de la diversité humaine et environnementale. Agir pour notre avenir et celui de notre ville est une magnifique source d'optimiste.

À toutes et à tous, je souhaite un bel été, qu'il nous apporte beaucoup de plaisirs et de satisfaction ; un plein d'espérance.

En alle wenych'ich a schener Summer,
Voller Hoffnung.

Jean-Lucien Netzer,
Maire de Bischwiller

EXPOSITION

Un regard sur Bischwiller

Qu'elle soit réelle ou fantasmée, la ville d'hier, d'aujourd'hui et de demain soulève différentes approches ou interrogations, exprime les sensibilités de chacun et obéit aux évolutions sociétales.

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la Ville de Bischwiller propose en 2023 une nouvelle exposition temporaire intitulée « Un Regard sur Bischwiller » qui met en avant son patrimoine architectural depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours, en ouvrant sur les projets à venir. Elle constitue le deuxième volet de l'exposition présentée l'an passé « D'ici et d'ailleurs » qui retraçait l'évolution démographique de la ville.

UNE BALADE AU CŒUR DE BISCHWILLER

L'architecture très variée de la ville témoigne autant de l'évolution des modes de vie que des tendances architecturales et urbaines. Elle est le reflet d'une volonté constamment renouvelée d'être moderne et de s'adapter aux grandes évolutions historiques.

Ainsi, en parcourant ses quartiers, on est frappé par la coexistence de différents types de réseaux urbains et de bâtis : au cœur du centre-ville, des ruelles étroites et irrégulières côtoient des artères larges et régulières, tracées en échiquier ; d'anciennes maisons en pan-de-bois ornées s'alignent à des maisons urbaines imposantes en brique ou en pierre de taille ; des villas bourgeoises du début du XXe siècles prennent place parmi les maisons ouvrières ; des pavillons côtoient des immeubles collectifs ; de grandes cheminées s'y dressent, etc. Mais pourquoi ?

À DÉCOUVRIR DÈS 7 ANS

Cette exposition, accessible à tous dès 7 ans, natifs ou pas de Bischwiller, permet grâce à une approche volontairement didactique (maquettes, plans, photos, vidéo…), de comprendre comment se crée et évolue une ville. Elle aborde l'histoire et les raisons qui font de Bischwiller ce qu'elle est aujourd'hui. Portez un nouveau regard sur la cité des Fifres ! ■

EXPOSITION À LA MAISON DES ARTS, 19 RUE DES CHARRONS

Du 15 avril au 1er octobre
Ouverte les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h

Accessible dès 7 ans

Visites guidées à 14h30 les dimanches 11 juin, 9 juillet, 6 août et le samedi 16 septembre.

Avec le soutien de la DRAC Grand Est, la CeA et la Caisse des dépôts et consignations.







RENSEIGNEMENTS

Direction de la culture et de la communication
03 88 53 71 54
dcc@bischwiller.com

CULTURE

Nicolas, projectionniste et référent cinéma



Nicolas dans la salle de projection du centre culturel Claude Vigée.

L'activité cinéma gérée par la MAC – Relais culturel de Bischwiller continue de se développer avec l'arrivée de Nicolas Jules-Gaston, projectionniste et nouveau référent cinéma. En quoi consiste son métier ? Interview.

Pourquoi as-tu voulu travailler dans le domaine cinématographique ?

J'ai toujours aimé le cinéma, donc faire des études dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel était le choix logique pour mon parcours professionnel. Durant mes études à l'université, j'ai suivi l'option « la salle de cinéma » où nous apprenions les outils essentiels pour la médiation avec les spectateurs. C'est justement l'échange avec le public, l'axe principal de mon travail.

Quelles sont les étapes dans la programmation d'un film ?

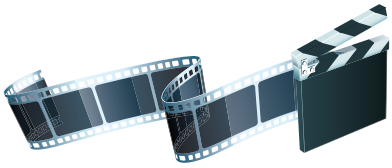
Il faut d'abord être à l'affût des sorties, que ce soit via le réalisateur, en salle ou en festival. Je visionne le film et, en fonction des attentes du public et de l'identité de notre salle de cinéma, je discute avec le directeur de la MAC pour le choix des films, puis avec les distributeurs pour fixer les dates de projection. Ensuite, nous projetons le film et nous prenons le temps d'échanger avec le public à l'issue des séances. Cela nous permet de créer un lien avec le public et d'affiner notre programmation en fonction de ses attentes.

Que voudrais-tu apporter au cinéma de Bischwiller ?

En faisant connaître notre salle de cinéma au plus grand nombre de spectateurs, je voudrais faire découvrir les propositions cinématographiques actuelles, mais aussi proposer une redécouverte de grands classiques. Avec « ciné-classique », notre rendez-vous mensuel proposé depuis février, nous privilégions une courte présentation du film avant la séance et un échange, si le public le souhaite, à l'issue de celle-ci. Un moment de convivialité autour de grands classiques auquel je vous invite à participer ! ■

UNE SALLE DE CINÉMA AU CŒUR DE BISCHWILLER

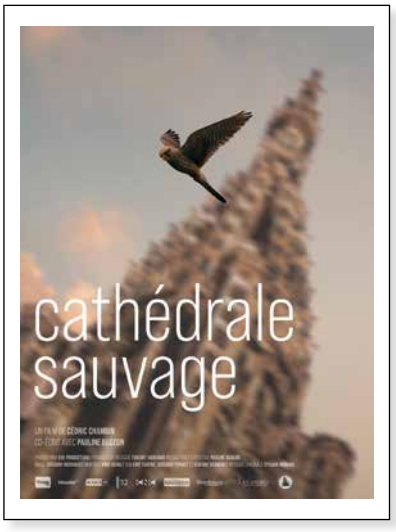
En plus des spectacles et des concerts, la MAC propose des séances de cinéma au centre culturel Claude Vigée (31 rue de Vire) avec chaque semaine, de nouvelles propositions de films actuels, d'auteurs, d'Art & Essai, mais aussi des films jeunesse (dont les séances ciné-goûter) et des séances « ciné-classique », durant lesquelles vous retrouverez un grand classique du cinéma restauré en haute définition.



RÉSERVEZ VOS PLACES EN LIGNE !

Vous avez la possibilité de réserver vos places en ligne sur **www.mac-bischwiller.fr** ou au guichet du cinéma 30 minutes avant la séance.

Tarif plein : 7 €
Tarif réduit : 6 €
- de 14 ans : 4 €
Carte d'abonnement non-nominative : 5 séances à 25 €



CULTURE

Des actions culturelles avec le jeune public du territoire

Le soutien à la création artistique constitue un axe prioritaire des missions de la MAC. Elle accueille tout au long de l'année plusieurs compagnies à la recherche d'un lieu de création et de répétition pour leurs spectacles. Ce sont également des moments privilégiés qui favorisent les échanges entre les compagnies et le public.

On peut notamment citer comme exemple la résidence de la Cie Tartine Reverdy accueillie par la MAC en février, lors du travail autour de leur prochain spectacle « Le grand huit ».

Profitant des vacances scolaires, des ateliers d'arts plastiques ont été organisés avec un groupe d'enfants et d'adolescents du Quartier Prioritaire de la Ville, en partenariat avec le Centre d'Animation Sociale et Familiale (CASF). Pendant trois jours, les enfants ont créé de petits manèges en bois et fil de fer avec l'artiste plasticien Joseph Kieffer et ont élaboré le décor et l'enregistrement d'un clip stop motion de la chanson « La dame du manège » avec les intervenantes Nina Imbs et Thérèse Partiot.

Ces ateliers ont permis de réaliser un véritable travail de sensibilisation aux arts plastiques autour de l'univers des fêtes foraines et des manèges. Pour terminer cette belle aventure, les familles des enfants ont été conviées à la MAC pour profiter d'un temps de partage autour d'un goûter, assister à la projection du clip et à la restitution du spectacle. Un bel aperçu de ce qu'ils pourront voir lorsque le spectacle sera programmé à la MAC en 2024.

À l'occasion de la fin de la résidence de la Cie Vert d'Eau, accueillie du 6 au 14 mars à la MAC, une classe de CM2 de l'École Erlenberg a pu assister à la restitution de leur spectacle, « C'est une colline qui se prend pour une île », pièce de théâtre immersive dans laquelle le public s'empare de la mythique histoire de Moby Dick. Ce temps a été suivi d'un débat avec les élèves, qui ont pu poser des questions et exprimer leur ressenti sur le spectacle. ■

Visionnez le clip de la chanson « La dame du manège »



Résidence de la Cie Tartine Reverdy ©Thaïs Breton



Résidence Cie Vert d'Eau



CULTURE

Éducation Artistique et Culturelle : Label 100 % EAC

Le 20 janvier 2023, 17 collectivités du Grand Est ont reçu le label « 100 % EAC » dont Bischwiller, seule ville primée en Alsace.



Orchestre à l'école.



Cérémonie de remise du label.

Le label 100 % EAC a vocation à distinguer les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100 % des jeunes de leur territoire.

C'est le Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle qui a pour mission d'accompagner le développement de la politique de généralisation du 100 % EAC. Il a ainsi lancé la démarche de labellisation « 100 % EAC » pour les collectivités territoriales (communes, intercommunalités voire départements) en décembre 2021. Ce label est attribué par le préfet de région et le recteur d'académie pour une durée de cinq ans renouvelables, après avis du rectorat et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

QU'EST-CE QUE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) ?

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une éducation à l'art par l'art. C'est un parcours cohérent qui associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes et les professionnels de la culture, l'acquisition de connaissances et la pratique artistique.

À Bischwiller où presque 36 % de la population a moins de 25 ans, la Ville mène depuis de nombreuses années, en collaboration avec la MAC - Relais culturel, l'École Municipale des Arts, la Médiathèque, la compagnie du Théât'Reis, le Centre d'Animation Sociale et Familiale (CASF) et les établissements scolaires, des projets d'éducation artistique et culturelle qui permettent à cette jeunesse de développer sa créativité et son esprit critique pour mieux appréhender le monde. Les projets sont variés : plan lecture, orchestre à l'école, visites guidées des musées, ateliers artistiques, rencontre avec des artistes, dispositif d'éducation à l'image, micro-folie…

Ce label valorise un engagement, une démarche partenariale et une stratégie pour parvenir à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire. ■

17 COLLECTIVITÉS DU GRAND EST LABÉLISÉES :

- Bas-Rhin : Ville de Bischwiller, Communauté de Communes de l'Alsace Bossue, Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre, Communauté de Communes de la Plaine du Rhin
- Marne : Ville de Reims, Ville de Tinqueux ; Haute-Marne : Ville de Saint-Dizier, Conseil départemental de la Haute-Marne
- Meuse : Communauté de Communes des Portes de Meuse
- Moselle : Ville de Metz, Ville de Sarreguemines, Ville de Talange
- Meurthe-et-Moselle : Ville de Frouard, Ville de Nancy
- Vosges : Communauté d'agglomération de Saint-Dié des Vosges ; Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire ; Conseil départemental des Vosges

CULTURE

Une nouvelle coordonnatrice pour le Plan Lecture

Après avoir soufflé ses 30 bougies, le Plan Lecture de Bischwiller entame sa 3e décennie avec la nouvelle coordonnatrice Aurore Taddei qui remplace Myriam Eber depuis la rentrée de septembre.

Issue d'un parcours en lettres modernes, Aurore a d'abord débuté sa carrière dans le domaine du marketing digital puis s'est réorientée en passant le concours de professeur des écoles. Après trois années d'enseignement, elle consacre aujourd'hui 50 % de son temps à son poste de coordonnatrice du Plan Lecture et 50 % à celui de référente numérique à l'Inspection de l'Éducation Nationale de Strasbourg.

Ces deux missions lui permettent de lier sa passion pour la littérature, son expérience en tant qu'enseignante et ses compétences en communication afin de les mettre au service de la réussite de tous les élèves ! C'est la pluridisciplinarité du Plan Lecture qui l'a séduite (mêlant littérature, histoire, culture et arts) ainsi que de pouvoir travailler avec des partenaires de qualité (la Médiathèque, la Maison des Associations et de la Culture, le Centre d'Animation Sociale et Familiale et l'association Actions citoyennes interculturelles) mais également avec des enseignants passionnés et leurs élèves, de la maternelle au lycée.

Cela fait maintenant plus de 30 ans que le Plan Lecture rythme et enrichit la scolarité de tous les élèves de Bischwiller. Issu d'un partenariat entre la Ville et l'Éducation Nationale, ce dispositif a été créé dans le but d'améliorer la maîtrise de la langue et de susciter l'envie de lire, d'écrire et de s'ouvrir à la culture.

Chaque année, ce sont 3 500 élèves et leurs enseignants qui créent des projets littéraires, culturels et artistiques en démarrant par la lecture d'une ou plusieurs œuvres en classe. Ces projets sont présentés en novembre aux principaux acteurs du Plan Lecture qui se chargent de les valider et de leur attribuer une subvention parmi les 14 000 € de budget alloué chaque année par la Ville de Bischwiller.



Aurore Taddei, la nouvelle coordonnatrice du Plan Lecture depuis la rentrée de septembre

TRACE(S)

En 2023, le thème « Trace(s) » a su largement inspirer les établissements, car plus de 78 projets ont été déposés : un record ! Le sujet a été abordé sous différents angles : la trace écrite (correspondances, témoignages), les traces de pas d'animaux, les traces dans les polars (énigmes), les traces du temps qui passe, les traces dans l'art (Jackson Pollock, le street art), le « no trace » (zéro déchet) ou au contraire les traces de l'Homme et leurs impacts environnementaux. ■

Vous pouvez suivre l'avancée des projets sur la page Facebook officielle du Plan Lecture et venir les découvrir lors de la Fête du Livre à la Médiathèque du 30 mai au 23 juin.



En février, les élèves de 6e4 du collège André Maurois ont rencontré l'auteur Philippe Lechermeier après avoir étudié son album « Princesses oubliées ou inconnues » en classe avec les enseignantes Mme Reinert (lettres), Mme Choffel (documentaliste) et Mme Steinbach (arts plastiques).

À la manière de l'auteur, ils ont créé leur propre portrait écrit et dessiné qu'ils ont pu présenter à l'auteur lors de sa visite.

VITA'SANTÉ

DES ACTIONS DE PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

La Ville de Bischwiller s'engage depuis de nombreuses années à développer des actions en faveur du bien-être et de la santé de ses citoyens avec le dispositif Vita'Santé. Après les actions proposées aux adultes et aux seniors (marche, gym douce, activités sportives sur prescription médicale) qui se poursuivent en 2023, la Direction des Sports, des Loisirs et de la Vie Associative a lancé un programme spécifique pour les plus jeunes.

DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

Élaboré en collaboration avec les directeurs d'écoles, les chefs d'établissements, les enseignants, l'association l'UFSBD, la CPAM et l'ARS, ce programme à destination des élèves de la maternelle au lycée permettra à chaque enfant de profiter d'une action adaptée à son âge. Ainsi, sur l'ensemble de sa scolarité, il aura pu suivre une séance de prévention sur l'hygiène bucco-dentaire, l'équilibre alimentaire, les dangers de la route, de l'addiction numérique et ses dérives, le cyberharcèlement et les addictions (alcool, drogue, tabac).

UN PREMIER RENDEZ-VOUS EN JANVIER

Ce programme de prévention en milieu scolaire a débuté, le 6 janvier, par une action de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire proposée aux classes de CP de l'école Erlenberg. Lors de cette séance, l'intervenante de l'UFSBD a expliqué à l'aide de schémas adaptés comment sont faites les dents et pourquoi il faut en prendre soin toute sa vie en les brossant régulièrement et en effectuant des contrôles chez le dentiste. À l'issue de cette intervention, les écoliers se sont vu remettre une brosse à dents et un petit gobelet. Pour compléter ce kit, la Ville a choisi de collaborer avec la mini-entreprise « l'smile » créée par les élèves de CAP Équipier Polyvalent de Commerce du lycée Goulden, qui a eu l'idée de commercialiser un support de brosse à dents, dans le cadre d'un projet pédagogique. Ce support en aluminium, réalisé par les élèves en Bac Pro Technicien en usinage dans les ateliers du lycée, sera offert par la Ville de Bischwiller à tous les élèves qui suivront cette action de prévention. ■



L'action de sensibilisation bucco-dentaire fut l'occasion pour les lycéens et leur professeur Mme Gungor, de présenter aux élèves leur mini-entreprise « l'smile » et leur support de brosse à dents.



PRESCRI'MOUV !

LE SPORT SUR ORDONNANCE

L'obtention du label Prescri'Mouv permet à la Ville de Bischwiller de proposer à ses habitants, en partenariat avec le réseau REDOM et les professionnels de santé, la pratique d'une activité sportive sur prescription médicale.

Ce dispositif permet à votre médecin (traitant ou spécialiste) de vous orienter en toute sécurité vers une offre d'activité physique de qualité, adaptée à votre pathologie, et réalisée au plus proche de votre domicile. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, parlez-en à votre médecin !

Il est destiné aux patients adultes atteints :

- d'une affection de longue durée (ALD) : diabète, cancer, (sein, colorectal, prostate), artériopathie des membres inférieurs, pathologie coronarienne stabilisée, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), etc. ;
- d'obésité ;
- d'un trouble musculo-squelettique ;
- de troubles persistants suite à la covid-19.

Après avoir obtenu votre ordonnance, vous pourrez contacter la Direction des Sports, des Loisirs et de la Vie Associative de la Ville, au 03 88 53 99 30, qui vous conseillera pour ce parcours.

N'hésitez pas ! Les activités sportives proposées par les structures labellisées sont encadrées par des professionnels formés à cet effet et sont généralement gratuites (le tarif varie en fonction de la structure choisie). ■

LOISIRS

Cet été à Bischwiller

L'été approche à grands pas, avec son programme de festivités ! À partir du 3 juin et jusqu'au 17 septembre, une série d'événements animeront la ville : concerts, théâtre, animations familles, spectacles, visites guidées…



Cours de natation.

ÇA BOUGE À LA PISCINE !

La piscine de plein air ouvrira ses portes du 22 mai au 10 septembre. Les éducateurs sportifs de la Ville animeront des séances gratuites d'Aquabike (sur réservation sur www.bischwiller.com à partir du 24 mai) et d'Aquagym du 30 mai au 1er septembre. Les enfants de 6 à 12 ans pourront participer gratuitement à des stages d'apprentissage de la natation entre le 10 juillet et le 20 août (sur réservation sur www.bischwiller.com à partir du 19 juin).

Le Centre d'Animation Sociale et Familiale et la Médiathèque seront présents pour vous proposer des animations sportives et culturelles aux abords de la piscine.

La plongée ou le padel ? L'Alsace Nautile Club vous donne rendez-vous pour un baptême de plongée le 9 et 23 juillet ainsi que le 13 août de 10h à 13h. Deux terrains de padel seront mis à votre disposition gratuitement (sur réservation à la caisse de la piscine et avec prêt de matériel) par le Tennis Club durant toute la durée d'ouverture de la piscine, les mardis, jeudis et samedis de 11h à 15h.

ANIMATIONS À PARTAGER EN FAMILLE

Passez un moment en famille dans l'un des musées de la ville lors d'ateliers de filage et de tissage les 17 juin, 19 juillet et 2 août de 14h30 à 15h30, découvrez et construisez des cabanes en torchis ou en bois le 25 juin et 17 septembre ou encore venez élucider un vol et un meurtre lors d'un Cluedo géant scénarisé le 16 septembre à 14h30.

CONCERTS, SPECTACLES ET CINÉMA…

Bischwiller on air est de retour du 8 juillet au 5 août avec concerts, spectacles pour enfants et cinéma sur la place de la Mairie : Concerts du groupe MOJO Risin' le 8 juillet à 20h, de Robin Leon le 21 juillet à 20h30 et de Thomas Schoeffler Jr et The Rusty Rifles le 5 août à 20h ; spectacle enfant « Pas si bêtes » le 12 juillet à 18h30 ; projection du film amateur d'Héroic fantasy « EDAHLION » le 29 juillet à 20h30. Une petite restauration sera proposée sur place.

Du nouveau cette année : Passez une soirée conviviale et musicale à l'occasion des Apéro-concerts qui auront lieu au kiosque, rue de la Gare, le samedi 3 juin et le samedi 9 septembre à 18h30.

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE

Cette année, la Ville de Bischwiller, en collaboration avec les structures culturelles de la ville et des artistes alsaciens, propose de mettre en lumière les traces d'hier, d'aujourd'hui et de demain : expositions, spectacles, concerts, théâtre, ateliers…

Un programme riche et varié vous attend.

Plongez au cœur de l'Histoire de Bischwiller à l'occasion des visites théâtralisées « Il était une fois… la vie à Tiefenthal » par la compagnie des 2 Haches. L'histoire de la ville, du château, des ducs… vous seront contées les 18 juin, 23 juillet et 27 août à 14h30 au parc du Château.

Partez à la découverte de la ville et de son architecture en visitant l'exposition temporaire « Un Regard sur Bischwiller ». Maquettes, photos et documents apportent un éclairage pour mieux comprendre la construction de la cité des fifres à la Maison des Arts jusqu'au 1er octobre.

Découvrez ou redécouvrez Bischwiller grâce aux sentiers pédestres, à la balade ludique, aux visites guidées de la ville ou encore en visitant le Musée de la Laub et la Maison des Arts. Brochures disponibles à l'accueil de la mairie ou sur www.bischwiller.com.



Visite théâtralisée.

ASSOCIATIONS

FCJAB : l'athlétisme a le vent en poupe

Avec 20 % de licenciés en plus en 2023, la section athlétisme du FCJAB respire le bonheur à pleins poumons. Portée par une équipe de bénévoles, de passionnés et d'un champion d'exception Ali Kame (*médaillé d'or aux championnats d'Afrique de décathlon et finaliste des Jeux Olympiques de Londres*), le FCJAB Athlé peut aujourd'hui se targuer d'un encadrement compétent, attentionné et performant lui permettant l'enseignement de la majorité des disciplines de l'athlétisme avec la plus grande technicité.

Les résultats parlent d'eux-mêmes. Dans les compétitions régionales et interrégionales les jeunes sportifs sont revenus aux avant-postes, certains même sur la plus haute marche du podium. Le niveau général a été sensiblement rehaussé. Le minime Tom Kayser a remporté avec brio le cross du Grand Est et Léana Monzie est championne de France cadette au javelot. En dehors du sprint, du demi-fond, des sauts, des lancers et d'une section loisir qui a rencontré un succès certain, Bischwiller est aussi porteur du projet pilote au sein de l'Alsace Nord Athlétisme (regroupement de 9 clubs d'athlétisme au Nord de Strasbourg) visant à développer la pratique de la marche sportive chez les jeunes.

Dans un autre registre, le club s'est employé à relancer le cross dédié à Henri Kuhn (aujourd'hui N°1 en Alsace) passant de 300 à près de 800 athlètes classés. Celui du Grand Est, qui s'est tenu le 5 février dernier, a rassemblé plus de 1 300 athlètes et quelques 3 000 spectateurs, avec en prime les félicitations des officiels nationaux suivis des recommandations pour l'organisation des demi-finales des championnats de France.

Que vouloir de plus ? La section se porte bien ! Les jeunes prennent beaucoup de plaisir à être là, encadrés et bichonnés par « mamie » Madeleine, Diane, Laetitia, Yannick, le doyen et chouchou des plus petits Robert B. (88 ans), Robert D., Pierre, les frères Hervé et Vincent, Ali, Jean-Paul et Maxime. Quant aux adultes, plaisir et progression sont au rendez-vous sous l'œil vif des coachs Jean-Christophe et Vincent qui peuvent également compter sur la présence d'encadrants issus d'un club élite partenaire de la région. ■



La section Loisir au semi-marathon de la Wantzenau.

CONTACT

Marcel USSELMANN
Tél. 03 88 94 74 55
marcel.usselmann@free.fr
www.anafcjab.athle.com



École d'athlétisme avec les entraîneurs.

VIE MUNICIPALE

Atsem : un métier passion !

Si vous avez un enfant scolarisé en école maternelle, vous connaissez sûrement le terme d'Atsem !



C'est un métier passion, une véritable vocation !

Votre petit la connait bien, parce qu'elle l'assiste dans ses activités au quotidien, et l'accompagne dans le processus d'apprentissage de sa sociabilisation, son éveil, son autonomie et son développement personnel.

Véritables repères pour les petits, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (Atsem) jouent un rôle essentiel auprès des équipes enseignantes. Découvrez ce métier trop souvent méconnu !

La Ville de Bischwiller emploie 18 Atsem, pour ses cinq écoles maternelles, ce qui permet à chaque classe de disposer d'une Atsem. Souvent confondues avec les assistantes maternelles, elles ont le statut de fonctionnaires territoriaux et sont chargées d'apporter une assistance éducative et technique aux enseignant(e)s des écoles maternelles.

COMPÉTENCES ET POLYVALENCE

Titulaires du CAP petite enfance et éventuellement d'un concours de la fonction publique, elles sont formées à l'accueil, au soin et à l'éducation de la petite enfance pour remplir des missions qui varient légèrement selon l'école et la section à laquelle elles sont affectées. Les Atsem se forment tout au long de leur carrière sur des thèmes différents tels que le bien-être de l'enfant, la situation de handicap, les activités manuelles ou encore les gestes de premiers secours.

DANS SON QUOTIDIEN

Tout au long de la journée, l'Atsem est amenée à accomplir un grand nombre de tâches aux côtés des enseignants : accueil des enfants en situation de handicap et allophones, encadrement dans la classe, surveillance pendant la sieste, accompagnement aux toilettes, préparation et animation des activités pédagogiques, aménagement et entretien des locaux et du matériel avant et après la classe.

Travailler aux côtés de jeunes enfants demande des qualités bien particulières. Il faut savoir identifier les besoins des enfants à partir de 3 ans, les accompagner à la fois dans leurs apprentissages, leur développement et l'acquisition de leur autonomie. Elle doit avoir beaucoup de douceur et être d'une grande disponibilité pour pouvoir écouter, consoler et prendre soin des petits. Elle est également garante de la sécurité et de l'hygiène des enfants et participe à leur bonne intégration en classe.

Elle joue un rôle support de l'enseignant(e) de l'Éducation Nationale dans l'accomplissement du programme éducatif, comme : la préparation des outils et matériels pédagogiques, la recherche d'idées et la confection de nombreux bricolages, l'animation d'atelier en classe aux côtés de l'enseignant(e), la participation aux conseils d'école…

La commune peut aussi lui demander lors des semaines d'école, d'assurer, le Service Minimum d'Accueil (SMA) lors d'une grève d'enseignants, et plus exceptionnellement l'accueil des enfants des personnels prioritaires comme ce fut le cas lors de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

EN DEHORS DU TEMPS SCOLAIRE

Les Atsem n'ont pas les mêmes congés que les enseignants. Lorsque les écoles sont fermées, elles continuent de travailler : elles s'occupent du rangement, du ménage dans les écoles mais peuvent aussi être missionnées au sein d'autres infrastructures de la Ville comme l'accueil du public à l'entrée de la piscine. ■

À SAVOIR : COMBIEN FAUT-IL D'ATSEM EN ÉCOLE MATERNELLE !

Les dispositions de l'article 412-127 du Code des communes n'impliquent pas l'affectation d'une Atsem dans chaque classe maternelle. Il n'existe donc pas actuellement de corrélation systématique entre le nombre de classes et le nombre d'Atsem d'où un consensus généralement appliqué par les communes, à savoir :
1 Atsem par classe de petite section, 1 pour 2 classes de moyenne section, et 1 pour 2 classes de grande section.

La Ville de Bischwiller privilégie l'apprentissage de nos plus jeunes et tient compte de cette charge de travail en employant 18 Atsem dans ses 5 écoles maternelles, à savoir une par classe.

5
écoles maternelles

18
Atsem

424
enfants scolarisés en maternelle



Marc Lachat
© Sandro Diener

INTERVIEW

Marc Lachat

Un musicien du monde

À seulement 36 ans, après des passages très remarqués à Monte-Carlo et Bâle, le jeune Bischwillerois est premier hautbois solo du Los Angeles Philharmonic Orchestra, un des orchestres les plus prestigieux au monde. Rencontre avec un des hautboïstes les plus brillants de sa génération.

en'Vie : Racontez-nous votre enfance à Bischwiller.

Marc Lachat : J'ai 36 ans. Je suis né à Haguenau et j'ai grandi à Bischwiller. Je suis allé à l'école Erlenberg, au collège Saut du Lièvre et au lycée Maurois, où j'ai passé mon bac. J'ai commencé à jouer du hautbois à 8 ans. J'allais à l'école de musique de Haguenau, parce que cet instrument n'était pas enseigné à Bischwiller. À 9 ans, j'ai rejoint les rangs de l'Harmonie de Bischwiller où j'ai joué jusqu'à mon bac.

en'Vie : Pourquoi avez-vous choisi le hautbois ?

M. L. : Mon père jouait de la clarinette à l'Harmonie de Bischwiller. Mon grand frère aussi. J'ai bien sûr voulu faire comme eux. Mais mes parents m'ont encouragé à choisir un autre instrument à vent. Ils m'ont fait écouter des CD et j'ai choisi le hautbois : j'aimais le son vivant

> “Dès l’âge de 15 ans, à Bischwiller, c’était mon rêve de devenir premier solo dans un orchestre.”

et chantant de l’instrument. Il est vrai que c’est un instrument rare, assez peu connu, alors qu’il est présent dans tous les orchestres symphoniques.

en’Vie : Comment s’est déroulée votre formation musicale ?

M. L. : À l’époque du collège, je suis entré au conservatoire de Strasbourg. Ensuite, après mon bac, j’ai été reçu au concours du Conservatoire National Supérieur de Paris. Et c’est alors que je suivais les cours du conservatoire, que j’ai été recruté comme premier hautbois, en 2010, sur concours à l’Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo. J’y suis resté trois ans et demi, j’y ai beaucoup appris.

À la messe de mariage du Prince Albert de Monaco

en’Vie : Vous jouiez devant du beau monde…

M. L. : Oui, tout à fait. J’ai joué lors du mariage du prince Albert et puis l’été nous avions beaucoup de concerts au palais princier.

en’Vie : Après Monte-Carlo ?

M. L. : Je suis entré au Sinfonieorchester Basel : je me rapprochais de chez moi. J’y suis resté presque dix ans. Pendant ce temps, j’ai intégré le Klarthe Quintet, avec qui j’ai joué beaucoup de concerts de musique de chambre. Ensemble, nous avons gagné le célèbre concours de musique de l’ARD, à Munich. J’ai également fait des remplacements dans de nombreux orchestres européens, à Londres, Amsterdam, Paris, en Allemagne…

en’Vie : Où êtes-vous maintenant ?

M.L. : À l’issue d’un concours au printemps dernier, j’ai été recruté en septembre au Los Angeles Philharmonic. Cela faisait six ou sept ans qu’il cherchait un hautbois solo.

en’Vie : L’approche de la musique diffère-t-elle entre l’Europe et l’Amérique du Nord ?

M. L. : Les orchestres américains ont souvent des effectifs plus importants, avec beaucoup de cordes. Le son diffère un peu. Mais on joue la même musique. Du point de vue musical, je ne me sens pas ailleurs. Et surtout, je prends beaucoup de plaisir à jouer avec l’orchestre du LA Phil, notamment avec notre très renommé chef d’orchestre Gustavo Dudamel.

en’Vie : Quels compositeurs préférez-vous jouer ?

M. L. : Je dirais Beethoven et Brahms.

en’Vie : Comment se passe la journée de travail d’un musicien d’orchestre philharmonique ?

M. L. : On répète le mercredi et le jeudi. Le vendredi, le samedi et le dimanche, c’est soir de concert, avec une répétition le matin. La plupart du temps, on joue dans la très belle salle du Walt Disney Concert Hall. Et bien sûr, il y a beaucoup de temps de répétition personnelle.

en’Vie : Vous voilà premier solo dans un des orchestres les plus prestigieux au monde. De quoi pouvez-vous encore rêver ?

M. L. : Dès l’âge de 15 ans, à Bischwiller, c’était mon rêve de devenir premier solo dans un orchestre. Donc, effectivement, j’ai réalisé mon rêve. L’orchestre est très exigeant : cela nécessite d’être toujours au mieux de sa forme. C’est d’abord à cela que je pense : je n’ai pas le droit à l’erreur. Plus tard, j’aimerais bien aussi donner des cours.

en’Vie : Quand on vous dit Bischwiller, à quoi pensez-vous depuis l’autre bout du monde ?

M. L. : Je vois ce que sont devenus la « trame verte », mon collège et mon lycée. Je trouve que la ville a beaucoup changé en bien. Finalement, j’ai quitté Bischwiller depuis mon bac. Mes parents y habitent toujours et je reviens les voir régulièrement. ■

Le centre hospitalier de Bischwiller ouvre le Colibri !

Les 60 résidents des Foyers d'accueil médicalisé et spécialisé pour personnes adultes en situation de handicap ont emménagé en janvier dernier dans leur tout nouveau lieu de vie de 7 200 m² au sein du centre hospitalier départemental de Bischwiller (CHDB) : le Colibri.

Déambulations sécurisées, clarté, chambres individuelles avec salle de bain… Le cadre de soin et les prestations hôtelières ont été largement améliorés par rapport à l'ancien bâtiment Sainte-Thérèse, datant de 1975, qui était devenu progressivement moins adapté aux besoins des résidents.

C'est dans de tout nouveaux locaux, composés des anciens bâtiments Sainte-Louise et Sainte-Odile, connectés par le biais d'une partie neuve faisant jonction, que les équipes peuvent désormais profiter d'un site accessible, fonctionnel, spacieux, lumineux et confortable. À l'extérieur, un jardin dynamique proposant diverses activités ludiques et thérapeutiques a été pensé pour stimuler les sens et les fonctions cognitives.

L'idée directrice du projet était celle d'une architecture contemporaine simple, solide et authentique en harmonie avec l'espace environnant. Pari réussi et salué par Mme Sladek, directrice déléguée du CHDB, lors de l'inauguration du 24 janvier, quelques jours après un emménagement qui s'est parfaitement déroulé de par une anticipation et un accompagnement exemplaires de toutes les équipes.

« Le Colibri est une réalisation indispensable qui participe à l'attractivité du CHDB et par extension de la ville de Bischwiller dans l'intérêt de notre population, dont les besoins de prise en charge sanitaire et médico-sociale augmentent parallèlement à l'évolution de l'espérance de vie » a souligné Jean-Lucien Netzer, Maire de Bischwiller. ■



CHIFFRES CLES

- **7 200 M²** au profit des résidents adultes en situation de handicap ainsi que du personnel.
- **60 LITS** 58 chambres individuelles et 1 chambre double 54 résidents (jan 23) 30 personnels
- **12.7** millions d'euros investis
- **NOUVEAUX ESPACES** salle d'activités, cuisine thérapeutique, espace relaxation, jardin dynamique, espace rencontres
- **2 UNITÉS** réparties sur 4 ailes de 15 lits chacune
- **33 MOIS DE CHANTIER** de février 2020 à octobre 2022



Inès Weber, encadrante socio-éducative au Colibri. Sylvain Grob, directeur des travaux de la maintenance et de la sécurité de la CHNA. Lauriane Sladek, directrice déléguée du CHDB. Mohamed El Aatmani, président de la Commission Médicale d'Établissement du CHDB. Jean-Lucien Netzer, Maire de Bischwiller. Mathieu Rocher, directeur de la Coopération Hospitalière Nord Alsace.

ÉCONOMIE

LES NOUVEAUX COMMERCES ET ENTREPRISES

AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX

ALELEK
Travaux d'installation électrique
40 rue du Castor

CREPIS RAMO
Travaux de plâtrerie
1 impasse du Blaireau

JEANNE LUCAS
Paysagiste
66 rue du Général Rampont

LAHMAR TRAVAUX DE SOUDURE LTS
Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie
4 rue du Moulin

MBPRO
Travaux de menuiserie bois et PVC
32 rue du Maréchal Foch

NF CONCEPT
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
11 rue du Luhberg

PLÂTRERIE DE LA MODER
Travaux de plâtrerie
47 rue de Rohrwiller

TP RUHLAND
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
15A rue des Fleuristes

AUTOMOBILE

TM WASH AUTO
Nettoyage automobile pour particulier et professionnel. Achat et vente de véhicules d'occasion
9 rue du Rothbaechel

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

CABINET DENTAIRE
Dr Prescillia PEGE
Maison médicale 6A rue du Houblon

CHARLÈNE MOTSCH
Masseur-kinésithérapeute
4 C rue du Maréchal Joffre

ÉLÉGANCE COIFFURE
Coiffure - 34 rue Française

MAISON DES CILS
Soins de beauté
47A rue de Rohrwiller

LE LABO DUMOULIN SE DÉVELOPPE

Installé depuis quatre ans au Parc des Couturiers, le Labo Dumoulin emploie une quinzaine de personnes et exporte ses produits dans toute la France (1 million de produits vendus depuis 2019).

UNE ENTREPRISE ÉCORESPONSABLE

L'entreprise est spécialisée dans la production d'aliments bio crus et vivants tels que le kéfir de fruits et les légumes lactofermentés. Elle maîtrise l'ensemble de la production et collabore avec des filières bio, équitables et locales. Les emballages en verre sont 100% recyclables et 1% des ventes est reversé pour financer des projets de reforestation en France.

Aujourd'hui, le Labo Dumoulin souhaite s'agrandir et se lance dans la construction d'un nouvel atelier de fermentation de plus de 1 000 m² dans le Parc des Couturiers, avec une approche d'éco-conception (toit 100 % en panneaux solaires, plantation d'arbres, récupération des eaux de pluie...) et prévoit le recrutement de huit personnes supplémentaires d'ici 4 ans.



Le Labo Dumoulin poursuit son développement avec la construction d'un atelier de fermentation de plus de 1 000 m² au Parc des Couturiers à Bischwiller.

En savoir plus : www.lelabodumoulin.fr ■

VISITE D'ENTREPRENEURS POLONAIS

Au mois de mars, Bischwiller a accueilli une délégation d'entrepreneurs de Zgierz, ville jumelée avec Bischwiller, à l'occasion d'un voyage d'étude et de coopération. Accompagnés par le Président de Zgierz, Przemysław Staniszewski, les représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lodz et de la Chambre des entrepreneurs et des employeurs de Pologne Centrale, en présence du Maire de Bischwiller, Jean-Lucien Netzer et de l'adjointe au Maire en charge du jumelage, Sophia Vogt, ont été ravis de découvrir plusieurs entreprises de la ville dont le Labo Dumoulin, où ils ont pu goûter aux bienfaits du kéfir. Ils se sont également rendus sur le site de l'entreprise Hager. Un séjour riche en échanges sur l'économie locale ! ■



Échanges et dégustations lors de la visite de la délégation d'entrepreneurs de Zgierz.

en'vie de travailler à Bischwiller

Bourse au BNSSA

OUVERT AUX 17-40 ANS*



ENVIE DE DEVENIR SURVEILLANT SAUVETEUR AQUATIQUE ?

LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE POUR L'OBTENTION DU BREVET NATIONAL DE SÉCURITÉ ET DE SAUVETAGE AQUATIQUE

BISCHWILLER

ALSACE Collectivité européenne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

C.A.M.N.S.

*Sous conditions, détaillées sur le site internet de la Ville.

Contact : Direction de l'Enfance, de l'Éducation et de la Prévention au 03 88 53 99 44

www.bischwiller.com

Conception : DCC / Ville de Bischwiller
Crédits photos : Ville de Bischwiller

ENVIRONNEMENT

Fleurir durablement

Labelisée commune nature et ville fleurie avec trois fleurs, la Ville de Bischwiller poursuit sa démarche de fleurissement durable et de qualité. Face aux enjeux climatiques et à la nécessité de préserver nos ressources en eau lors des étés caniculaires et des sécheresses successives, l'équipe municipale renforce sa volonté de sensibiliser et d'accompagner les changements que nous subissons tous, en aménageant différemment nos massifs floraux.

Depuis plusieurs mois, après l'épisode de sécheresse de l'année 2022 et les restrictions d'eau qui impactent notre quotidien, les agents de la Ville réfléchissent à la mise en place d'une gestion différenciée de nos espaces verts et massifs floraux, en prônant une gestion au cas par cas selon la localisation des espaces, leurs usages et leur potentiel écologique. L'objectif donné par la municipalité est de réduire de moitié l'utilisation des plantes annuelles au profit des plantes vivaces dans le fleurissement de la ville, tout en préservant l'harmonie et l'esthétique de nos espaces verts.

PLUS DE VIVACES

Iris, anémone de Chine, rosiers, géranium vivace, narcisse, jasmin d'hiver ou encore aubriète remplacent désormais les bégonias, roses d'Inde, impatiences et les classiques œillets dans les espaces fleuris ciblés par le plan de gestion différenciée. On trouvera toujours des fleurs annuelles en centre-ville et dans plusieurs autres sites. La réduction des plantes annuelles implique de repenser certains aménagements comme la suppression de jardinières installées sur les candélabres ou sur des bâtiments qui nécessitent une consommation importante en eau.

VERS UN FLEURISSEMENT PLUS NATUREL

Pour fleurir durablement, il faut fleurir autrement ! La décision de planter la moitié des massifs en vivaces va entraîner une désartificialisation des sols, en utilisant moins d'intrants chimiques nécessaires pour les annuelles et développer une vie végétale plus en phase avec la nature.

En effet, les plantes vivaces, contrairement aux annuelles ou bisannuelles, peuvent durer des années. Si elles demandent de la patience au départ et ne seront pas plantées fleuries, elles favorisent la biodiversité en offrant un refuge pérenne aux insectes butineurs, aux petits oiseaux, aux insectes et lombrics, tout en permettant une meilleure gestion de l'eau sur le long terme.

DES MASSIFS ATTRACTIFS TOUTE L'ANNÉE

Afin de profiter d'un aspect fleuri toute l'année, la composition des massifs floraux n'a pas été laissée au hasard. Les agents chargés du fleurissement ont sélectionné les espèces de vivaces en fonction de leur période de floraison, de leurs couleurs, de leurs formes ainsi que de l'aspect de leur feuillage afin de maintenir et faire évoluer le fleurissement au fil des saisons dans un même massif. ■



« Massif du cheval » à l'entrée de la ville rue de Haguenau réaménagé avec un mélange d'arbustes et de vivaces fleuries (anémone de Chine et sauge).

PLANTE ANNUELLE

Une annuelle est une plante qui ne revient pas l'année suivante et qui ne résiste pas à nos températures hivernales. Le plus gros avantage des annuelles est qu'elles fleurissent abondamment quasiment tout l'été et, puisqu'elles ne reviennent pas l'année suivante, elles permettent de changer de décor chaque fois ! Certaines variétés peuvent toutefois être hivernées à l'intérieur pendant la saison froide.

PLANTE VIVACE

Une vivace repousse chaque année à partir de la base. Ses racines survivent à l'hiver, mais pas nécessairement son feuillage (sauf s'il est persistant). Elle fleurit peu la première année de la plantation pour bien s'enraciner et revenir en force l'année suivante. La plante vivace est là pour longtemps et peut être multipliée ou divisée selon l'espèce.









1. Le vendredi 24 mars s'est tenue la cérémonie de départ du Rallye Bischwiller-Vienne des «Raideurs fous» de Bischwiller.

2. À l'occasion du concours départemental des maisons fleuries organisé par l'Alsace Destination Tourisme (ADT), Régine RODRIGUES a obtenu le 1er Prix dans la catégorie Parcs et jardins. Bravo à elle!

3. Braderie de Printemps, le samedi 18 mars dans le centre-ville de Bischwiller.

4. À l'occasion de l'après-midi récréatif organisé le dimanche 16 avril par la Municipalité, nos aînés ont été ravis de se retrouver et de profiter de la piste de danse.

5. Malgré la pluie, 70 bénévoles (associations, élus et habitants) ont participé à l'opération «Nettoyage de Printemps», le samedi 1er avril. La Ville remercie tous les participants. Ensemble, faisons la différence!

6. Le 15 avril au Parc du château, le TikTokeur Simba QS a donné rendez-vous à ses nombreux fans. Au programme: jeux, défis et séances de selfies.

7. 53 lauréats ont été mis à l'honneur, le 20 janvier, pour leur participation au concours de décorations et d'illuminations de Noël organisé chaque année par la Ville de Bischwiller. Félicitations à tous les participants.



5

Associations, étudiants, élus, particuliers et anonymes, ils ont fait l'actualité des derniers mois dans notre ville. Clin d'œil à quelques-uns d'entre-eux...



6



7



Juliette Doriath
© Sud Reportage

INTERVIEW

Juliette Doriath

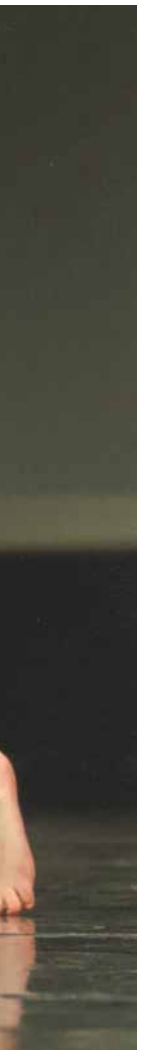
«Oser être»

Elle vient de remporter la médaille de bronze d'un célèbre concours international de danse. À 17 ans, la jeune danseuse de jazz de l'École Municipale des Arts (EMA) de Bischwiller est bien décidée à devenir danseuse professionnelle.

Juliette Doriath danse depuis qu'elle est toute petite. D'abord la danse classique et, depuis qu'elle a 12 ans, la danse modern jazz. À 17 ans, elle vient de remporter la médaille de bronze du concours international de danse «Céleste, les étoiles de demain». Forte de cette belle performance, elle n'a qu'une idée en tête: faire de sa passion son métier.

en'Vie: Peux-tu te présenter en quelques mots?

Juliette Doriath: J'ai 17 ans, j'habite à Dalhunden. Je suis actuellement en classe de terminale, spécialité histoire et philosophie au Lycée André Maurois à Bischwiller. Je suis des cours de danse depuis que j'ai 4 ans à l'École Municipale des Arts de Bischwiller. J'ai commencé par la danse classique, qui reste la base de la danse. Et à 12 ans, j'ai commencé le modern jazz, tout en continuant la danse classique. Aujourd'hui, je suis l'élève de Jennifer Mermaz.



“Je veux danser comme Juliette.”

en’Vie : Pourquoi le jazz ?

J. D. : Ma maman pratiquait la danse jazz. Elle m’en parlait souvent. Et j’ai eu envie de tester. Mais ce qui me motivait avant tout, c’était de danser.

en’Vie : Quelle est la particularité de la danse jazz par rapport à la danse classique ?

J. D. : Dans la danse classique, un mouvement reste le même. Alors que le modern jazz laisse plus de part à l’interprétation personnelle. On peut y mettre plus de notre personnalité. Je me sens plus libre.

en’Vie : Qu’est-ce que la danse t’apporte à titre personnel ?

J. D. : C’est d’abord une manière de m’exprimer. Après une longue journée au lycée, dès lors que j’arrive dans le studio, je relâche tout ce que j’ai gardé pour moi toute la journée. Certains marchent, d’autres méditent… Moi, je danse.

en’Vie : Combien de temps consacres-tu à la danse ?

J. D. : J’ai 2 heures de cours par jour, du lundi au samedi. Le samedi matin, je danse au Jeune Ballet Urbain de Strasbourg. Le week-end ou pendant les vacances, je suis des stages dans toute la France. Je participe aussi à des représentations avec le Jeune Ballet Urbain : nous avons par exemple dansé au Zénith.

en’Vie : Tu aimes danser sur scène ?

J. D. : Plus je grandis, plus je fais de la scène, mieux je comprends que le meilleur endroit pour un artiste, c’est la scène. Bien sûr, il y a du stress, mais j’éprouve toujours une vraie impatience à monter sur scène.

en’Vie : Tu viens de remporter la médaille de bronze du concours international de danse Céleste. Comment cela s’est-il passé ?

J. D. : Le concours a eu lieu le 15 janvier, à Dammarie-les-Lys, près de Paris. Je voulais voir si j’avais le niveau. Cela m’a appris à m’imposer face aux concurrents et à gérer mon stress. J’ai dansé dans la catégorie préprofessionnelle ; j’étais la plus jeune des dix-sept concurrents. J’avais choisi ma musique et j’ai appelé mon morceau « Oser être ». Je voulais montrer que je pouvais y arriver. Je suis sortie de ma zone de confort, j’ai surmonté ma timidité. J’ai tout envoyé ! J’ai osé montrer que j’étais bien là, que j’existais.

en’Vie : Qu’as-tu ressenti quand on t’a remis la médaille ?

J. D. : J’étais fière. Je me suis dit : je l’ai fait !

en’Vie : Et maintenant, quel est ton projet ?

J. D. : D’abord, je passe le bac à partir de ce printemps. Après, je vais passer des auditions pour intégrer un centre de formation : soit Calabash à Lyon, soit Choreia à Paris. La formation dure trois ans et donne accès à un diplôme d’État. Le concours m’a donné confiance en moi. Mon rêve, c’est de danser dans une compagnie et après, j’aimerais bien enseigner.

en’Vie : À l’ÉMA, tu es devenue un exemple pour les plus jeunes.

J. D. : C’est grâce à l’ÉMA que j’ai pu progresser. Et je porte Jennifer dans mon cœur : je lui dois énormément. Je n’aime pas trop me mettre en avant, mais c’est vrai que je suis devenue « la grande ». J’aime accompagner les petites et les aider à préparer le spectacle de fin d’année. Elles disent : « Je veux danser comme Juliette ». ■



© Sud Reportage

TRAVAUX

L'Espace Adrien Zeller

Réhabilité et modernisé, le hall Chrétien Kummer devient l'espace Adrien Zeller. Ce nouvel espace de loisirs a été inauguré le samedi 11 mars en présence de Jean-Lucien Netzer, Maire de Bischwiller, Christian Michalak, Sous-Préfet de Haguenau-Wissembourg, Vincent Thiébaut, Député du Bas-Rhin, Claude Sturni, Vice-Président de la Région Grand Est et Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, Christelle Isselé et Michel Lorentz, Conseillers d'Alsace du canton de Bischwiller et le cabinet Ballast architectes. Le grand public a également pu le découvrir à l'occasion d'une après-midi portes ouvertes.

UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

L'histoire du hall Kummer remonte aux années 1890, lorsque Bischwiller était une ville de garnison. À l'origine, il y avait deux bâtiments qui servaient à abriter le stock de fourrage pour les chevaux du régiment. Ces derniers furent reliés par une nouvelle construction pour devenir le hall Chrétien Kummer, lieu historique de la gymnastique à Bischwiller, inauguré en 1926. Conformément au souhait de la municipalité, ce projet patrimonial de rénovation et d'agrandissement a permis de conserver l'esthétisme du bâtiment en préservant les façades historiques.

UN ESPACE DE LOISIRS ET DE CONVIVIALITÉ

La restructuration des espaces intérieurs a été pensée pour permettre aux associations, aux établissements scolaires et aux particuliers de profiter de cet ensemble multifonctionnel comprenant :

- la salle Chrétien Kummer, à vocation festive qui peut accueillir 300 personnes, peut être utilisée comme salle d'activités pour les élèves de l'école Erlenberg et les associations mais aussi être louée pour des occasions. Cette grande salle, son bar et sa grande cuisine équipée en font le lieu parfait pour des évènements privés ;
- la salle Gabriel Hoff est un espace dédié à la pratique de la gymnastique et de la danse ;
- un dojo d'entraînement pour le club de Judo de Bischwiller qui peut également être utilisé par les écoles en journée ;
- un parc de stationnement de 59 places dont 2 places réservées aux Personnes à Mobilité Réduite. Est également prévue l'installation de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le projet a aussi répondu aux plus hautes exigences environnementales en faisant de la sobriété énergétique un objectif majeur dans sa conception et sera relié au nouveau réseau de chaleur de la ville.

UN PROJET COLLECTIF

« Ce projet n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien financier des nombreux partenaires institutionnels qui nous ont accompagnés » a rappelé M. Netzer dans son allocution. Sur un montant total de 5,7 millions d'euros, les travaux ont été subventionnés comme suit : 400 000 € de la part de l'État, 375 000 € de la Région, 1 434 000 € de la part de la Collectivité Européenne d'Alsace et 2 492 000 € autofinancés par la Ville. ■



Le hall.


Le dojo.


La salle Chrétien Kummer.

TRAVAUX

Le réseau de chaleur urbain se déploie

Dans un contexte d'urgence énergétique et climatique, décarboner la production de chaleur est un enjeu déterminant pour notre avenir. C'est pourquoi l'équipe municipale a pris la décision en 2021 de créer un réseau de chaleur aux côtés de l'entreprise IDEX par délégation de service public. Aujourd'hui, la pose du réseau de raccordement et la construction de la future chaufferie avancent bien.

Depuis le début des travaux en août 2022, environ 7 kilomètres de réseaux ont déjà été posés sur les 12 kilomètres prévus. Les travaux de raccordement devraient prendre fin en septembre. La livraison et l'installation des deux chaudières biomasse sont prévues début juillet pour une mise en service en octobre 2023.

Plus de 60 sites (bâtiments publics et collectifs) sont déjà raccordés au réseau de chaleur urbain sur les 67 prévus à ce jour. On peut citer l'hôtel de Ville, le complexe sportif couvert, les musées, l'espace Harmonie, le centre hospitalier, l'EHPAD Julie GSELL, le Diaconat ou encore le groupe scolaire Foch-Menuisiers et l'école maternelle du Luhberg.



Travaux de raccordement au réseau de chaleur dans la rue du Château.

Pour réaliser ce projet d'envergure dans les meilleurs délais et réduire le plus possible le temps de nuisances, il a été décidé de raccorder en même temps plusieurs sites de la ville. Conscient des perturbations occasionnées, les services de la Ville et les entreprises mettent tout en œuvre pour réaliser ces travaux en limitant au maximum les désagréments et faciliter la circulation.

POURQUOI UN RÉSEAU DE CHALEUR ?

Le réseau de chaleur permet la mobilisation de ressources énergétiques locales (zone de 100km), et réduit la part variable des factures, ces dernières étant dominées par l'amortissement des installations (part fixe, non sujette à la volatilité du prix des énergies).

VOUS SOUHAITEZ VOUS RACCORDER AU RÉSEAU DE CHALEUR ?

Les propriétaires situés sur le tracé qui sont intéressés par le raccordement au chauffage urbain peuvent contacter Idex pour effectuer une étude spécifique à leur site : caractéristiques techniques (distance du réseau, type d'installation), pertinence technique et économique… Idex vous transmettra une proposition commerciale. Une fois l'offre validée, Idex réalisera les travaux nécessaires. Attention pour les copropriétés, la proposition de raccordement doit être soumise au gestionnaire puis à l'Assemblée Générale des copropriétaires. ■



Future chaufferie - rue de l'Obermatt.

Contacts Idex : serec-bischwiller@idex.fr
06 03 02 80 52

FINANCEMENT PARTICIPATIF : 137 280 € INVESTIS PAR DES BISCHWILLEROIS.SES

La campagne de financement participatif, via Lendosphere, dédiée au réseau de chaleur de Bischwiller a rencontré un franc succès, tout particulièrement auprès des Bischwillerois.ses. Ainsi, grâce à la participation de 91 prêteurs, la campagne a permis de collecter 228 800 €, dont près de 60 % ont été investis par les habitants de Bischwiller, témoignant de l'adhésion locale pour le projet. Cette opération a été accompagnée d'une réunion publique de présentation, en présence de Jean-Lucien Netzer, maire de Bischwiller et des représentants d'Idex et Lendosphere. Les montants investis sont compris entre 50 € et 10 000 € (le montant maximum pour cette campagne), avec un investissement moyen de 2 815 €. Les prêteurs ont ainsi saisi l'opportunité de décarboner leur portefeuille en participant à la transition écologique et en finançant un projet en circuit court, situé sur leur territoire.

La campagne reste en ligne sur www.lendosphere.com/bischwiller

TRAVAUX

Foyer Saint-Léon : un lifting bien mérité

Construit en 1934, le foyer Saint-Léon situé dans la rue Henri Pierson doit faire l'objet d'importants travaux de rénovation et de mise en conformité. L'association qui en était propriétaire et en assurait la gestion ne pouvant pas les financer, le bâtiment a été racheté par la Ville de Bischwiller en février 2022. Les travaux qui prévoient également une extension devraient débuter dès le mois de septembre et se terminer en fin d'année prochaine.

Le bâtiment actuel se compose d'une salle de spectacle d'une surface de 210 m² pouvant accueillir jusqu'à 255 personnes. Elle dispose d'un espace scénique équipé d'une loge et d'un grand espace de stockage. Une petite salle de 60 m², donnant sur la rue Henri Pierson, est utilisée pour la tenue de réunions associatives. Enfin, un logement de fonction en duplex est aménagé dans la partie sud du bâtiment. La surface totale du bâtiment avoisine les 700 m².

RÉNOVATION, CONFORMITÉ ET EXTENSION

Le projet proposé par le cabinet Echo Architecture prévoit une mise en conformité globale du bâtiment, une rénovation des espaces et la création de nouveaux espaces pour améliorer les conditions générales d'accueil.

L'extension a avant tout pour objectif d'offrir les espaces manquants à un usage optimal : un hall, un office traiteur, un bar, un vestiaire et des sanitaires. Elle sera accolée au bâtiment existant pour limiter les surfaces de circulations. Ce nouveau volume permettra par ailleurs de symboliser l'entrée tout en n'entrant pas en conflit avec le volume existant. Le hall est placé en position centrale de l'extension, formant un sas entre l'extérieur et la grande salle.

L'escalier d'accès au logement sera déplacé à l'extérieur du bâtiment pour permettre sa dépendance avec les activités au sein du bâtiment.

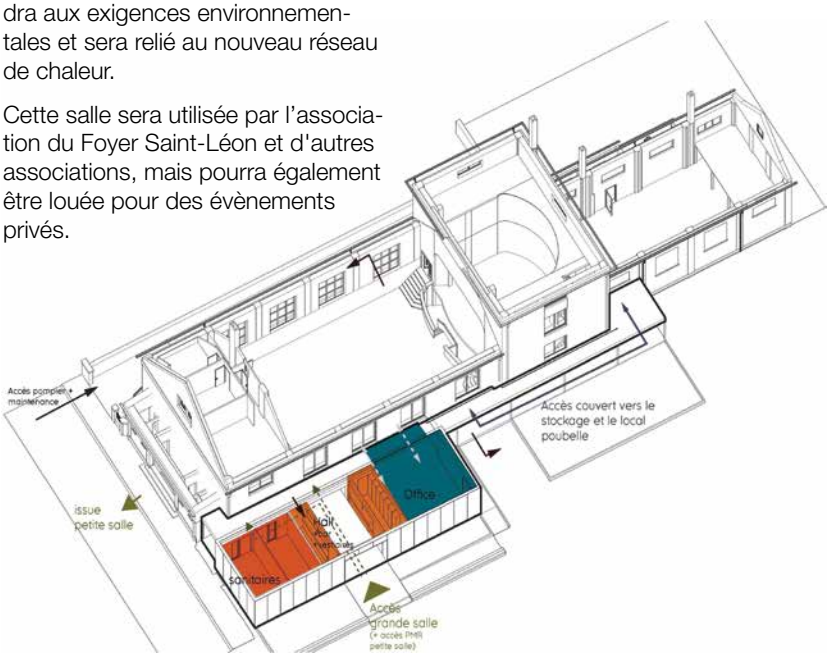
Comme pour les autres projets de la Ville, ce nouvel espace répondra aux exigences environnementales et sera relié au nouveau réseau de chaleur.

Cette salle sera utilisée par l'association du Foyer Saint-Léon et d'autres associations, mais pourra également être louée pour des évènements privés.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET ACCESSIBILITÉ

Le projet prévoit de nombreux travaux de réaménagement des espaces extérieurs et notamment la désimperméabilisation des surfaces en enrobé et la mise en place de pavés drainants ou encore la création de 40 places de stationnement.

L'amélioration de l'accessibilité est également prévue avec la rénovation des entrées et la création d'accès de plain-pied. ■







TRAVAUX

ZAC du Baumgarten

Le choix d'un verdissement immédiat

Alors que les premiers permis devraient être déposés dans les prochaines semaines pour la première tranche de l'opération, soit une centaine de logements, le quartier du Baumgarten n'a jamais aussi bien porté son nom : « Jardin des arbres ».





En effet, la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Baumgarten s'étend sur 22 hectares dont 43 % sont dédiés aux espaces verts et publics.

Dès la conception du projet, la Ville a souhaité faire de ce nouveau quartier un ensemble urbanisé respectueux de l'environnement en conservant, en partie, la végétation déjà présente sur le site et en privilégiant l'implantation de végétaux adaptés aux sols et au changement climatique.

Ainsi, des espaces boisés dont le corridor écologique entre Bischwiller et Kaltenhouse reliant le bois de Gries à la Moder et au Forlenwald ont été conservés et seront développés.

46 210 PLANTATIONS

Pas moins de 17 000 m² semés d'herbacées (prairies et gazons fleuris), 11 680 m² plantés de vivaces couvres-sols et 6 470 m² boisés accompagnent la création du quartier (1re phase en cours d'aménagement). Il y aura en totalité 46 210 plantes dont des arbres, des arbustes, des baliveaux et des plantes vivaces. Tilleuls, noisetiers, chênes, pins sylvestres, seront accompagnés d'arbustes et de géranium vivaces, rosiers… Soit une centaine d'espèces différentes plantées ; les essences indigènes et forestières ont été privilégiées.

C'est une autre façon d'aménager qui prend désormais pleinement en compte la biodiversité, la lutte contre les îlots de chaleur et la qualité de vie des futurs habitants de ce nouveau quartier pour s'inscrire dans une résilience climatique. Les constructeurs devront intégrer des aménagements verts dans leur projet afin de répondre au Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbanistiques, Paysagères et Environnementales (CPAUPE).

AUTRES AMÉNAGEMENTS

Les enrobés et les réseaux seront posés avant le début de l'été.
Le nouveau giratoire, permettant l'accès à la future ZAC en limite nord-est, est quant à lui opérationnel depuis décembre 2022. Un engazonnement et une rambarde sont prévus au niveau du devers actuel ainsi que la pose des candélabres.

Le projet d'aménagement de la ZAC du Baumgarten est à découvrir à la mairie de Bischwiller du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. ■

LES PARTENAIRES DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage :
- La Ville de Bischwiller
- La SERS (Société d'aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg)

Maîtrise d'œuvre :
- Section Urbaine, urbaniste mandataire
- Digitale Paysage, paysagiste
- SERUE Ingénierie, Bureau d'Étude Technique
- ECOLOR, Ingénierie environnementale
- THIERRY MULLER, Ingénierie & Travaux du Paysage

TRAVAUX

Collège Maurois : un fonctionnement optimisé

En 2017, les collèges Saut du Lièvre et André Maurois ont fusionné, s'intégrant dans la cité scolaire, avec le lycée André Maurois. Une fusion qui exige de repenser le fonctionnement du collège.

Les travaux de restructuration engagés par la Collectivité européenne d'Alsace ont démarré l'été dernier. L'objectif est que ces deux établissements n'en forment plus qu'un, en construisant un nouveau cœur d'établissement entre les deux bâtiments d'enseignement. Un projet permettant de corriger les dysfonctionnements actuels : l'éclatement des pôles fonctionnels, le dédoublement des pôles spécialisés (sciences, technologie, arts), de la vie scolaire, du CDI ou des espaces dédiés aux professeurs.

Des travaux qui permettent aussi la mise en conformité pour répondre aux différentes réglementations en vigueur, à l'amélioration de l'efficacité énergétique, à la requalification des entrées et cheminements et à la mise en valeur des espaces.

L'ENVIRONNEMENT, AU CŒUR DU PROJET

La dimension environnementale fait partie intégrante de ce projet, avec des objectifs de performances énergétiques conformes à la réglementation thermique et un objectif de bâtiment passif pour l'ex-Saut du Lièvre.

Les travaux répondront aux objectifs de gestion intégrée des eaux pluviales par l'aménagement de noues d'infiltration (petit fossé qui sert à retenir temporairement les eaux pluviales avant de les laisser s'infiltrer dans le sol), de récupération des eaux de toiture, avec la mise en place d'une cuve de récupération de l'eau de pluie, ainsi que d'une expérimentation avec la mise en place d'un enrobé poreux à liant végétal.

Le collège sera doté de panneaux photovoltaïques et sera raccordé au nouveau réseau de chaleur de la ville.

La Collectivité européenne d'Alsace engage 8,8 M€ HT sur ce projet, dont les travaux se poursuivront jusqu'en fin 2024. Ils font l'objet d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau à hauteur de 168 780 € HT pour les travaux et 23 114 € pour les études. ■



© CeA / Anne Turin



Projection du cabinet NATHALIE LARCHE METZGER Architectes.


1


2


3


4

Les travaux dans la ville

1. Dans un objectif de sobriété énergétique, les éclairages du Hat Trick et du terrain de football annexe au stade des Pins, seront remplacés par des projecteurs LED. Un nouveau système de pilotage des éclairages sera également mis en place.

2. Les travaux d'aménagement de voirie, de rénovation des réseaux (eau potable, assainissement, éclairage public...) et du raccordement au réseau de chaleur de la rue du Rhin étant terminés, les enrobés ont été réalisés fin avril.

3-4. Les travaux du nouveau centre technique municipal se terminent : les aménagements intérieurs et extérieurs ont été finalisés et les panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit. Les ateliers municipaux seront transférés, prochainement, dans leurs nouveaux locaux.

CITOYENNETÉ

Le CME en action

Débordants d'idées au moment de la campagne électorale, les membres du CME se sont très vite mis au travail avec l'équipe d'animation de la Ville pour déterminer ensemble les actions d'intérêt général qu'il serait intéressant de porter tout au long de leur mandat qui prendra fin à l'automne. Depuis leur installation officielle, le 6 avril 2022, les jeunes élus ont déjà réalisé et participé à de nombreux projets.







LE CME, C'EST QUOI ?

Le Conseil municipal des enfants (CME) existe depuis 1991. Lieu d'apprentissage de la citoyenneté, il est accessible aux enfants de 9 à 11 ans domiciliés à Bischwiller et scolarisés dans les écoles élémentaires de la ville.

Construit sur le modèle du Conseil Municipal des adultes, il comporte 33 sièges. Élus pour 2 ans, les enfants travaillent en commissions thématiques et se réunissent 2 à 3 fois en séances plénières tout au long de leur mandat.

Les actions du conseil permettent aux enfants d'apporter des idées, de définir ensemble les actions prioritaires, d'évaluer la faisabilité des projets et participer à leur construction. Leurs actions se situent dans des domaines variés tels que la protection de l'environnement, la sécurité, la solidarité, le bien-vivre ensemble, l'amélioration du cadre de vie, la culture, le sport…

UNE CAPSULE TEMPORELLE

En octobre dernier, le CME a concrétisé son premier projet réalisé en partenariat avec la médiathèque : la création d'une « capsule temporelle ». Les jeunes élus y ont déposé les objets et les documents collectés auprès de leurs électeurs (élèves de CM1 et CM2). Ainsi, chaque participant y a laissé quelque chose reflétant le présent : un masque, du gel hydroalcoolique, des journaux, des photos, des emballages de friandises à la mode, des lettres, etc.

Le 30 novembre, en salle des séances de la mairie, la capsule a été officiellement scellée à la cire par un agent de la police municipale sous la surveillance de nos jeunes élus. Entreposée dans le local des archives historiques communales, elle y restera pendant 20 ans !

En 2042, ils se retrouveront pour l'ouverture de leur capsule temporelle, œuvre de sauvegarde de biens et d'informations comme témoignage destiné aux futures générations.

TRANSMISSION ET PATRIMOINE

En début d'année, le CME s'est attelé à un nouveau projet pour promouvoir le patrimoine de la cité des fifres. Élaboré en partenariat avec la Direction de la Culture et de la Communication de la Ville, ce projet vise à promouvoir « La Balade ludique », circuit pédestre de découverte de la ville sous forme de jeu de piste à destination des enfants et des familles. Après avoir testé cette balade, les jeunes élus ont découvert que chaque lieu racontait une histoire comme l'ancien lavoir qui évoque le dur labeur des lavandières ou encore le parc du château au nom évocateur qui regorge de mystères et de légendes. Incollables sur le sujet, les membres du CME ont désormais pour mission de faire la promotion de cette balade ludique auprès de leurs électeurs, de leur classe et de leur famille. La brochure est disponible à l'accueil de la mairie.

POURQUOI LE CME ?

J'ai voulu rejoindre le CME comme mon grand frère pour m'engager dans des projets, apporter de nouvelles idées, proposer des actions pour les jeunes Bischwillerois. **Farah**

Moi, je voulais représenter ma classe et j'avais envie de proposer des actions de sensibilisation aux addictions. **Erine**

J'ai décidé de faire partie du CME car je trouvais que c'était bien de proposer des actions pour ma ville. Les projets qui m'intéressent le plus sont ceux qui aident les gens et la planète ! **Lisa**

ENVIRONNEMENT : ACTION ET SENSIBILISATION

La préservation de la planète fait partie des sujets que le CME souhaite aborder. Aussi, une action de sensibilisation au tri des déchets a été menée en mars dernier pour permettre aux jeunes élus de prendre la mesure des enjeux de la réduction des déchets à la source. Le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas ! Les enfants ont ensuite participé activement à l'organisation de l'opération « Nettoyage de printemps » qui s'est tenue le 1er avril dernier, dans le cadre d'une opération plus large menée par la Communauté d'Agglomération de Haguenau à l'échelle de tout le territoire intercommunal. À cette occasion, 2 m³ de déchets ont été collectés à Bischwiller. C'est moins que les autres années ce qui prouve que les actions menées par la Ville et le CME dans le domaine de l'environnement portent leurs fruits. Ensemble, faisons la différence !

À L'ÉCOUTE DU HANDICAP

Les jeunes élus en sont conscients : il existe, encore aujourd'hui de nombreux préjugés sur la différence et le handicap. C'est pour cette raison qu'ils ont souhaité participer à un atelier de sensibilisation au handicap qui aura lieu prochainement. Ils pourront y découvrir les différentes formes de handicap pour mieux les comprendre et les appréhender : ils pourront notamment apprendre les bases de la langue des signes.

Cette action vise à leur donner tous les outils pour mieux comprendre le monde qui les entoure et développer leur empathie, leur bienveillance et leur solidarité envers les plus fragiles.

DEVOIR DE MÉMOIRE

En dehors de toutes ces actions portées par le CME, les jeunes élus participent tout au long de leur mandat à toutes les cérémonies commémoratives dans le cadre de l'indispensable travail de mémoire dont le Maire a la responsabilité à l'échelon communal (8 mai, 11 novembre…) en sa qualité de représentant de l'État. ■





ÉDUCATION

Les fake news n'ont plus de secrets pour eux

Depuis septembre 2022, Baptiste Cogitore, journaliste, anime des ateliers médias avec les élèves du Lycée des Métiers Philippe Charles Goulden et du Collège André Maurois. Objectifs de ces ateliers : encourager ces jeunes consommateurs d'informations en continu, à mieux interpréter et comprendre ce qu'ils voient et ce qu'ils entendent.

Dispositif initié par l'académie de Strasbourg, une résidence de journaliste consiste à inviter un journaliste au sein d'un établissement pour animer des ateliers mensuels autour de l'éducation aux médias. Le journaliste enseigne aux élèves les techniques de vérification des informations trouvées sur internet en les poussant à s'interroger sur la fiabilité et l'objectivité de leurs sources.

BAPTISTE COGITORE, UN JOURNALISTE ENGAGÉ AUPRÈS DES ÉLÈVES

Le journaliste et reporter Baptiste Cogitore se sent concerné par l'utilisation raisonnée des médias par les jeunes. C'est pourquoi il intervient régulièrement auprès des élèves pour animer des ateliers d'éducation aux médias et leur apprendre à détecter les fake-news et à remettre en question les informations trouvées sur internet.

DES ÉLÈVES FORMÉS AUX MÉDIAS

Encadrés par leurs enseignants et le journaliste, les collégiens et les lycéens se sont intéressés à divers sujets de société en écrivant des articles et en réalisant des reportages vidéo, des podcasts etc. D'ailleurs, cet article a été rédigé par la classe de seconde du lycée qui a participé à cette résidence.

LE RETOUR SUR EXPÉRIENCE DES ÉLÈVES

Ce travail a permis aux élèves de découvrir le métier de journaliste en utilisant internet de façon responsable. Jérôme, en classe de seconde, nous fait part de son ressenti : « personnellement, j'ai apprécié la résidence du journaliste, car j'y ai beaucoup appris sur le métier de journaliste. J'ai aussi compris qu'il fallait toujours vérifier les infos car tout n'est pas toujours vrai sur internet » ■

Article rédigé par les élèves qui ont participé à la résidence.



Séance de travail avec le journaliste Baptiste Cogitore au Lycée Goulden.

PRÉVENTION

La Ville lutte contre les violences sexistes et sexuelles

« On désigne par violence sexuelle et sexiste tout acte commis contre la volonté d'une personne, fondé sur les rôles différents que la société attribue aux hommes et aux femmes et sur des relations de pouvoir inégales. Elle comprend la menace de violence et la contrainte. Elle peut être de nature physique, émotionnelle, psychosociale et sexuelle. Elle peut également s'exprimer par une privation de ressources ou d'accès à des services. Elle inflige des souffrances aux femmes, aux filles, aux hommes et aux garçons. »

La Ville s'est emparée de ce problème dès 2019 en concluant le Contrat Local contre les Violences Sexistes et Sexuelles (CLVSS) avec les membres du Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD) créé en 2012 et présidé par le Maire. Le CLVSS a pour mission d'assurer une meilleure efficacité dans la prévention, la prise en charge des victimes, la répression et la réparation des violences subies.

Pour répondre à ces objectifs, un Référent Violences Sexistes et Sexuelles a été nommé à la Mairie depuis le début de cette année et d'autres actions seront prochainement mises en place :

- formations de proximité sur les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) des agents de la Mairie ;
- augmentation du nombre de permanences dédiées au soutien psychologique des victimes ;
- création d'un groupe de parole accessible aux victimes.

LE RÉFÉRENT VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Ce dispositif a été conçu pour permettre l'accueil des personnes ayant subi des violences sexuelles et sexistes, pour les accompagner, les orienter et les soutenir.

SON RÔLE :

- écouter les victimes et les témoins ;
- orienter vers les structures adéquates pour apporter un soutien psychologique, social, médical ;
- orienter vers les experts compétents pour assurer le traitement de la situation en accord avec la personne.

Le référent est tenu au secret professionnel et s'engage au strict respect de la confidentialité et à la garantie absolue de l'anonymat si celui-ci est souhaité.

Vous pouvez contacter Mme MENAGER, référente VSS, à la mairie au 03 88 53 99 44. ■



LE CISPD EN QUELQUES MOTS…

Créé en 2012, le Conseil Intercommunal de la Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) est présidé par le Maire. Cette instance qui rassemble de nombreux partenaires (État, Éducation Nationale, Collectivité Européenne d'Alsace, Gendarmerie nationale, Police municipale, acteurs du Contrat de Ville) a pour but de favoriser les échanges et la coordination d'actions de prévention et de sécurité sur Bischwiller et ses environs.



QUELQUES CHIFFRES

94 000 femmes sont victimes de viols ou de tentatives de viol par an en France.

Dans **90 %** des cas, les victimes de viol connaissent leur agresseur.

3,5 milliards d'euros par an, c'est le coût des violences faites aux femmes.

Le ministère de l'Intérieur a recensé **208 000 victimes** de violences conjugales en France en 2021, essentiellement des femmes, une **hausse de 21 %** par rapport à 2020.

143 ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint cette même année, selon le ministère.

URBANISME

Aides à la rénovation

Vous souhaitez améliorer votre logement ou un logement destiné à la location ou investir dans l'ancien pour une future mise en location à Bischwiller ? Plusieurs solutions s'offrent à vous :

HORS CENTRE-VILLE : LE PIG RÉNOV'HABITAT

Vous pouvez bénéficier* de **subventions** conséquentes et d'une **réduction d'impôt** pour la réalisation de travaux d'amélioration des performances énergétiques et de lutte contre la dégradation du logement.

Du choix du meilleur programme de travaux au montage du dossier de subventions, Urbam Conseil vous proposera un **accompagnement gratuit, professionnel et personnalisé.**

Des permanences sans rendez-vous sont proposées tout au long de l'année à Bischwiller. Pour tout renseignement :

Contact : Urbam Conseil
03 67 10 35 23 / 06 70 16 15 21
pig67@urbam.fr

Permanences :
Espace France Services à Bischwiller

AU CENTRE-VILLE : L'OPAH-RU

Vous pouvez bénéficier* de **subventions** conséquentes et d'une **réduction d'impôt** pour la réalisation de travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie, d'amélioration des performances énergétiques et de lutte contre la dégradation du logement.

Du choix du meilleur programme de travaux au montage du dossier de subventions, Soliha Alsace vous proposera un **accompagnement gratuit, professionnel et personnalisé.**

Des permanences sans rendez-vous sont proposées tous les jeudis de 9h à 11h.

Contact : Soliha Alsace
03 90 41 40 90 / contact.alsace@soliha.fr

Permanences :
Espace France Services à Bischwiller

LA RÉDUCTION D'IMPÔT DENORMANDIE

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt pour des travaux représentant au moins 25 % du coût total de l'opération. Des conditions sont à respecter : date de l'opération, type de travaux (amélioration de la performance énergétique ou création de surface habitable nouvelle), locataire* et durée de l'engagement à la location.

Pour en savoir plus :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits.

Pour un conseil juridique et gratuit, des permanences sans rendez-vous sont proposées le 2e et 4e jeudi (14h-17h) et le 3e mercredi (9h-12h) de chaque mois.

Contact : ADIL 67 / 03 88 21 07 06

Permanences :
1 place Charles de Gaulle à Haguenau

DES AIDES COMPLÉMENTAIRES

Ma PrimeRénov' est le principal dispositif qui vous apporte des aides pour la rénovation énergétique de votre logement. D'autres dispositifs sont également proposés par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) : « Habiter facile » et « Habiter sain » ou « Habiter serein » etc.

À ces dispositifs s'ajoutent les subventions pour ravalement de façade versées par la Ville de Bischwiller :

- 3,10 € par m² de façade sur rue pour les mises en peinture et ravalement des façades ordinaires,
- ainsi que pour le traitement (sablage) des façades en briquettes rouges apparentes,
- 10 € par m² de façade sur rue pour les mises en peinture et ravalement des façades à colombages apparents,
- 25 € par m² de façade sur rue pour faire ressortir le colombage d'une maison à colombages,
- 20 € par modénature en pierre pour le traitement par sablage,
- 20 € par fenêtre en bois ou en PVC couleur bois,
- 100 € pour 1 porte en bois ou en PVC couleur bois par façade sur rue.

Pour en savoir plus :

Contact : Direction du Cadre de Vie et des Équipements
à la Mairie de Bischwiller / 03 88 53 99 53



© Kjpargeter / Freepik

POUR TROUVER LA ZONE DE VOTRE LOGEMENT À RÉNOVER, RENDEZ-VOUS SUR :
.....

*sous réserve que le locataire réponde à des conditions de ressources.

PRUDENCE AUX ABORDS DES ÉCOLES

De nombreux automobilistes s'approprient l'espace réservé aux piétons au mépris de toutes les règles fixées par le code de la route. Lorsque les agents de la police municipale assurent la surveillance des entrées et sorties des écoles, ils relèvent régulièrement des infractions commises par des automobilistes.

Il n'est pas rare à proximité des écoles, de voir des parents d'élèves stationner leurs voitures sur les trottoirs, obligeant alors les piétons à circuler sur la chaussée. Vulnérables, ils se retrouvent en insécurité en raison du manque de civisme observé chez ces conducteurs de véhicules.

Certains conducteurs n'hésitent pas à s'arrêter sur la chaussée, dans le flux de circulation, laissant leurs enfants traverser pour rejoindre l'école. Ne tenant pas compte des panneaux de signalisation, d'autres circulent à une vitesse excessive, dans les zones où la vitesse est limitée à 30 km/h, ce qui est le cas pour tous les établissements scolaires.



Au cours de leur scolarité, les élèves participent à des séances d'éducation à la sécurité routière pour acquérir les règles essentielles du code de la route et apprendre à se déplacer à pied en toute sécurité sur les passages piétons et les trottoirs.

Il serait opportun qu'en tant qu'automobilistes et parents, les règles du code de la route soient observées et respectées afin de montrer le bon exemple aux enfants qui seront, dans quelques années, les conducteurs de demain.

Ensemble, partageons la route de manière bienveillante et avec courtoisie ! ■

LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION DES CHATS

Chaque année, les refuges recueillent de nombreux chatons abandonnés. Stériliser son chat, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon. Pubères vers l'âge de 6 mois, parfois plus tôt, les chats se reproduisent rapidement, une chatte pouvant avoir deux ou trois portées par an. En plus de réguler les naissances et de freiner la prolifération des chats errants, la stérilisation permet également :

- d'améliorer l'hygiène en aidant à lutter contre la propagation des maladies, protégeant ainsi les animaux de propriétaires, mais aussi la santé humaine contre les maladies transmissibles entre l'homme et l'animal ;
- de limiter également les désagréments en matière de salubrité publique, en réduisant les intrusions dans les jardins et les habitations privées et les souillures de toute nature ;
- de contribuer à réduire les nuisances sonores et olfactives, les bagarres nocturnes, miaulements et marquages urinaires.

LE DISPOSITIF « CHATS LIBRES »

La Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) dispose d'un service de fourrière animale assurée par la Société Protectrice des Animaux de Haguenau (convention de délégation de service public). La fourrière animale applique le dispositif « Chats Libres » au sein de la CAH dont fait partie notre ville. Il permet de capturer les chats errants, habitués à une vie sauvage, de les stériliser et de les remettre dans leur habitat naturel, sur des sites précis de nourrissage. Un suivi sanitaire et alimentaire est indispensable pour que le dispositif fonctionne bien. Nous



vous invitons à contacter la police municipale pour la mise en place de ce dispositif qui nécessite au préalable l'accord du maire.

FOURRIÈRE ANIMALE

Si vous trouvez un animal qui semble perdu, abandonné, errant ou blessé et qui n'a pas pu être identifié au moyen d'une puce électronique ou d'un tatouage, nous vous invitons à contacter la police municipale de Bischwiller ou les pompiers afin de permettre la prise en charge de l'animal. ■

Pour toute question, contactez la police municipale par mail à l'adresse suivante : police@bischwiller.com

PORTRAIT



Marie-Louise Marzolf

Elle a tenu l'orgue de Saint-Augustin pendant des décennies, elle a dirigé la chorale Sainte-Cécile, elle a joué les premiers rôles au théâtre alsacien, elle a accompagné des générations d'enfants à l'école du Luhberg. Rencontre, au piano, avec une personnalité très attachante de Bischwiller.

Dans le salon de sa maison de la rue des Prés, Marie-Louise Marzolf est au piano. Elle joue une valse de Schubert. Face à elle, deux bustes : celui de Beethoven et celui de Mozart. Accrochés au mur, deux diplômes encadrés : un du théâtre alsacien et la Reconnaissance Diocésaine, souvenirs d'une partie d'une vie bien remplie. À 87 ans, Marie-Louise Marzolf joue toujours du piano, presque une heure par jour.

Cadette d'une fratrie de quatre enfants, la petite Marlyse Denninger a toujours été douée pour la musique. Dès l'âge de 12 ans, elle suit des cours de piano chez Emile Koenig, professeur du conservatoire. « *Comme il manquait d'organistes à l'église catholique Saint-Augustin à cette époque, le recteur Dossmann a proposé à mes parents de m'envoyer à l'école d'orgue de Marienthal,* raconte Marie-Louise. *J'y allais à vélo, tous les jeudis. J'avais alors 16 ans.* » Et elle joue sa première grand-messe à Saint-Augustin, le 1er juillet 1955, la veille de son vingtième anniversaire. « *Quand je suis rentrée, mon papa m'a offert un petit tableau représentant Sainte-Cécile à l'orgue. Au dos, il avait écrit : "Félicitations ! Papa, maman".* » La reproduction est toujours en bonne place, à côté du piano, juste derrière le buste de Beethoven.

Quelques années après avoir pris les commandes de l'orgue paroissien, la jeune Marie-Louise Marzolf se retrouve à la tête de la chorale Sainte-Cécile. Avec ses choristes, elle organise de nombreux concerts et, en collaboration avec l'orchestre Accordina, est à l'origine du concert de l'Avent, qui des décennies plus tard est toujours un grand moment du temps de Noël. Depuis, elle a animé d'innombrables messes dominicales, à Bischwiller bien sûr, mais aussi dans les églises des villages voisins, sans compter les mariages et les enterrements. Autant dire que ses journées étaient bien occupées, surtout les samedis : « *Quelquefois, quand je partais, mon mari me demandait : "On va te revoir quand ?"* »

AIDE MATERNELLE AU LUHBERG

Car, le 20 mai 1961, Marie-Louise a épousé Georges Marzolf, lui-même chantre à la paroisse. Cette fois, elle n'est pas à l'orgue, mais elle a demandé à un orchestre de venir animer la messe. Ensemble, ils auront trois enfants et plus tard cinq petits-enfants et deux arrière-petits-fils. Très vite, la jeune femme devient responsable de la section de théâtre alsacien de Bischwiller au Foyer Club des Jeunes Aloysia de Bischwiller. « *Je tenais souvent le premier rôle. J'aimais plutôt les comédies. Nous avions une répétition deux fois par semaine et nous jouions à Bischwiller, mais aussi dans tous les villages des environs. J'ai fait rire et pleurer beaucoup de monde.* »

Comme si l'orgue, la chorale Sainte-Cécile et le théâtre ne suffisaient pas, Marie-Louise crée une chorale d'enfants au sein de la paroisse, où elle était également catéchiste. « *Nous chantions à l'église, bien sûr, mais aussi lors de manifestations publiques organisées par la mairie, par exemple pour la fête des mères.* » C'est au titre de cette chorale, qu'elle reçoit des mains de Monseigneur Jean-Julien Weber la Médaille de la reconnaissance diocésaine. Les enfants, elle les connaissait bien, puisqu'elle a été aide-maternelle pendant des décennies à l'école du Luhberg. « *L'ancien maire avait installé un piano dans une des salles de classe,* raconte-t-elle : *je jouais pour les enfants pendant qu'ils chantaient.* » Elle a ainsi accompagné des générations d'enfants, qui quelquefois encore l'interpellent dans la rue : « *L'autre jour, un homme d'une soixantaine d'années devenu médecin est passé devant la maison en promenant ses chiens. Il m'a reconnue et s'est écrié : Oh, ma maîtresse ! Ça me fait plaisir de retrouver des personnes, dont j'ai guidé les premiers pas dans la vie.* »

Alors, si un jour, vous entendez une cantate de Bach à Saint-Augustin, prêtez bien l'oreille, c'est peut-être Marie-Louise qui est au clavier. ■

ANNIVERSAIRES

Les grands anniversaires

80 ANS

Joaquim LADEIRO DAS NEVES
21 décembre 2022

Janine KLIEBER
28 décembre 2022

Albert SCHAEFFER
3 janvier 2023



Robert KUPET
10 janvier 2023



Stéphanie ZIEGLER
25 janvier 2023

Marie KAHHALI
27 janvier 2023

Daniel BLOT
31 janvier 2023



Raymond HUBER
2 février 2023

Anne HALTER
11 février 2023

Dorothée KUHN
13 février 2023

Philippe FISCHER
15 février 2023

Christiane BUCHBERGER
22 février 2023

Fikriye KUCAN
20 mars 2023



Vincent NASH
3 avril 2023

85 ANS

Marie-Thérèse GANTZER
28 novembre 2022

Hugues WEINLING
10 décembre 2022

Claus REMPP
16 décembre 2022

Robert HICKEL
6 janvier 2023

Liliane SCHAEFFER
6 janvier 2023

Mathilde BAUER
8 janvier 2023



Ernest FREYERMUTH
12 janvier 2023

Alice KUHN
13 janvier 2023

Marie-Louise SPITZER
28 janvier 2023

Bernadette SCHAEFFER
1 février 2023

Jean PESY
18 février 2023

Albert HAMM
23 février 2023

Marie-Louise WEISS
27 février 2023

Christiane CHICOTOT
17 mars 2023



Jean-Claude MARTIN
13 avril 2023



Paul WERNERT
7 mai 2023

90 ANS

Frédérique KRAEHN
29 novembre 2022

Marie-Madeleine ULFF
4 décembre 2022

Claire CHIRI
11 décembre 2022

Madeleine LUX
18 décembre 2022

Barbe BAUER
22 décembre 2022



Mariette HUCKEL
25 décembre 2022

Marguerite ANDRÉ
5 mars 2023

Charles HOLDERBACH
9 mars 2023

Yvette REHM
28 mars 2023

Alfred HEITZ
30 mars 2023

Halit KIRKPINAR
10 mai 2023

95 ANS

Yvonne JUNG
20 janvier 2023

Sophie JUNDT
13 mars 2023

Joseph ZALEM
19 mars 2023

NOCES

NOCES D'OR (50 ANS)

Gabrielle & Roland WENDLING
24 novembre 2022

Marceline & Jean-Claude LERCHE
4 mai 2023

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE EN 2023

Vous êtes domiciliés à Bischwiller et vous fêterez en 2023 vos noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans) ou de platine (70 ans).
Merci à vous ou à votre entourage de bien vouloir contacter la Direction de la Population et de la Citoyenneté au 03 88 53 99 53.
Cette information s'adresse également aux couples ne s'étant pas mariés à Bischwiller.

NOCES DE DIAMANT (60 ANS)



Elisabeth & Rodolphe WAECHTER
2 février 2023

NOCES DE PALISSANDRE (65 ANS)

Marie & Nicolas WITZ
18 avril 2023

BRÈVE

INSCRIPTION AU CONCOURS DE FLEURISSEMENT : EMBELLISSEZ VOTRE VILLE

Cette année encore vous avez profité de votre temps libre pour embellir votre maison, votre jardin ou votre balcon ? Alors participez au concours des maisons et balcons fleuris de la Ville de Bischwiller.

Un palmarès par catégorie sera défini par le jury, sous l'égide de l'O.S.C.L., qui sillonnera l'ensemble des quartiers de la ville. Les plus belles réalisations seront mises à l'honneur lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu à l'automne.

Ce concours qui vise à encourager les habitants à embellir notre belle cité des fifres concerne tous les décors floraux visibles de la rue.

Il comprend quatre catégories :

- maison individuelle avec jardin visible de la rue ;
- maison individuelle avec possibilités limitées de fleurissement sans jardin visible de la rue ;
- les immeubles avec balcon(s) et/ou terrasse(s) ;
- les restaurants, commerces et industrie et lieux associatifs.

ZÉRO PHYTO

La Ville de Bischwiller s'est engagée depuis 2014 dans la démarche zéro phyto et nous vous invitons à faire de même chez vous. Adoptez des méthodes alternatives aux traitements chimiques, respectueuses de l'environnement pour la préservation de notre biodiversité devenue si fragile. Retrouvez nos astuces dans l'onglet environnement sur le site web de la Ville.

MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

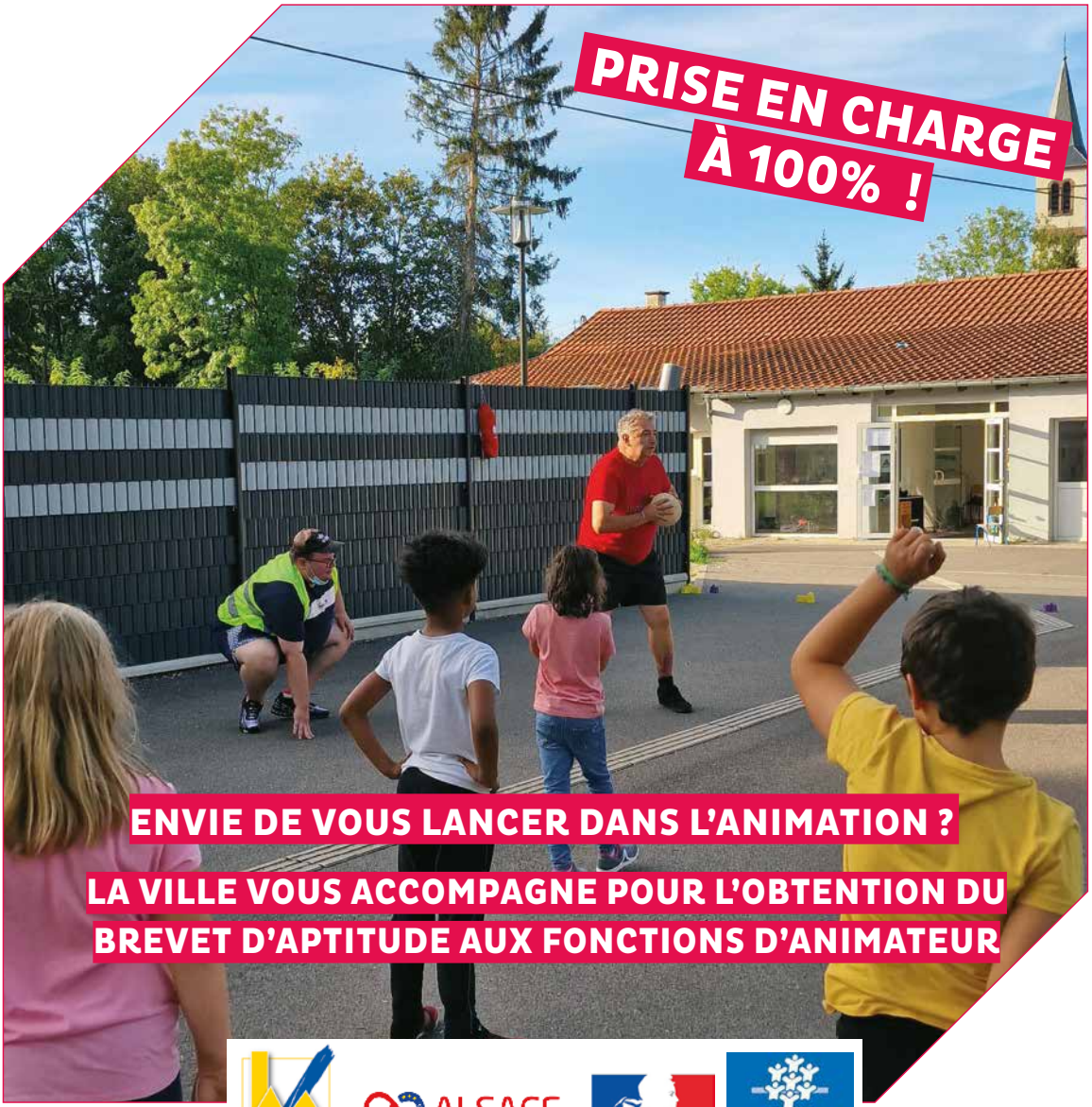
L'inscription est gratuite et ouverte à tous les habitants de la commune. Alors n'hésitez plus et remplissez le formulaire disponible sur www.bischwiller.com. Vous avez jusqu'au vendredi 30 juin 2023 pour vous inscrire. ■



en vie de travailler à Bischwiller

Bourse au BAFA

OUVERT AUX 17-50 ANS*



BISCHWILLER

ALSACE Collectivité européenne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Bas-Rhin

*Sous conditions, détaillées sur le site internet de la Ville.

Contact : Direction de l'Enfance, de l'Éducation et de la Prévention au 03 88 53 99 44

www.bischwiller.com

Conception : DCC / Ville de Bischwiller - Crédits photos : Ville de Bischwiller

Juin 2023

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX
8h à 12h, place de la Liberté.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE
8h à 12h, centre-ville.

JUSQU'AU 24 JUIN

EXPOSITION « FÊTE DU LIVRE »
Médiathèque. Entrée libre durant les heures d'ouverture.

JEUDI 1

CONFÉRENCE « PHYSIQUE URBAINE, PRÉVOIR ET PROTÉGER »
par Roland Pellenq, directeur de recherche au CNRS et Michel Bayer, architecte au CAUE.
20h, Centre Culturel Claude Vigée. Gratuit.

CABARET DES LIVRES
18h, Médiathèque.

SAMEDI 3

ATELIER « REPAIR CAFÉ »
9h30 à 12h, CASF (7 rue des Casernes). Gratuit.

APÉRO-CONCERT
Avec Artère duo, duo intimiste et acoustique, reprise de chansons françaises et anglaises.
18h30, au kiosque (rue de la Gare). Gratuit. Petite restauration.

SAMEDI 10

CONCERT ORCHESTRE SISTEMA
Dans le cadre de la thématique « À la Lumière des traces ».
20h, MAC Robert Lieb.
Tarif : 7 € / personne.

DIMANCHE 11

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION « UN REGARD SUR BISCHWILLER »
L'architecture et l'urbanisme variés vous interrogent. Maquettes, photos et documents vous en expliquent les raisons.
14h30, Maison des Arts.
Tarif plein : 5,30 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.

LUNDI 12

RÉUNION PUBLIQUE PLUI
19h à 21h, CAIRE à Haguenau.
Plus d'infos :
www.plui.agglo-haguenau.fr.

SAMEDI 17

ATELIER FAMILLE « LE FILAGE ».
14h30 à 15h30 au Musée de la Laub. Gratuit sur inscription au 03 88 53 71 54

DIMANCHE 18

VISITE THÉÂTRALISÉE PAR LE THÉÂTRE DES 2 HACHES
« Il était une fois... La vie à Tiefenthal ».
14h30, RDV au Parc du Château.
Gratuit.

MARDI 20

FÊTE DE LA MUSIQUE
18h30, dans toute la ville.

LES 22 ET 23 JUIN

LES 24H DE NATATION
9h, Piscine de plein air.
En partenariat avec le 54e RT du camp d'Oberhoffen au profit des blessés militaires.

SAMEDI 24

SPECTACLE DE DANSE
Dans le cadre de la thématique « À la Lumière des traces ».
20h, MAC Robert Lieb.

DIMANCHE 25

RACONTE-MOI UN MUSÉE
Atelier famille - Fabrication d'une petite cabane en torchis avec Philippe Lamothe, artisan de l'éco-rénovation.
À partir de 15h, Maison des Arts.
Gratuit.

MERCREDI 28

RÉUNION PUBLIQUE PLUI
19h à 21h,
Hôtel de ville de Brumath.
Plus d'infos :
www.plui.agglo-haguenau.fr.



GUILLAUME MEURICE 2027 À BISCHWILLER HUMOUR

Vendredi 2 juin à 20h
à la MAC Robert Lieb
Tarifs : de 16 € à 25 €

Un premier quinquennat Macron - symbole d'une réussite totale - à peine terminé, voilà qu'il est suivi d'un second mandat qui s'annonce réjouissant. Mais 2027, c'est déjà demain ! Et le président ne pourra pas se représenter. Il est donc temps pour Guillaume Meurice de se déclarer à la fonction suprême. Il est votre candidat, celui de la réconciliation nationale.

Certes, les futurs nombreux prétendants brilleront par leur génie, leur honnêteté, leur altruisme. Mais quand s'impose la nécessité d'aller plus vite, plus haut, plus fort, instinctivement nos regards convergent vers le seul candidat légitime, qui incarne à lui seul l'avenir de la France du futur ! Il est grandement temps de voter pour un président des Français.e.s qui regarde au loin en plissant les yeux.

Juillet 2023

BISCHWILLER ON AIR LE FESTIVAL DE L'ÉTÉ CONCERTS & SPECTACLES EN PLEIN AIR

Place de la Mairie. Gratuit.

Dans le cadre de son festival Bischwiller On Air, la Ville vous propose de nombreuses animations gratuites :

Samedi 8 juillet à 20h

- Concert du groupe MOJO Risin' (reprises pop rock).

Mercredi 12 juillet à 18h30

- Spectacle pour enfant « Pas si bêêtes » par la Cie Les Zanimos. Il était une fois un troupeau de moutons heureux, un berger confiant, une prairie verdoyante... Mais quand le flamboyant Cédric fut dévoré tout cru, il fallut se rendre à l'évidence : ils allaient tous y passer. Comment réagir à l'oppression quand on est un mouton ? Dès 4 ans.

Vendredi 21 juillet à 20h30

- Concert de Robin Leon.

Samedi 29 juillet à 20h30

- Projection du film amateur d'héroic fantasy EDAHLION, filmé en Alsace, précédée du groupe de danse médiévale Elsass Tempora. Après la chute du roi, Edahlion a sombré dans la ruine. Le peuple tremble sous la menace de l'Ordre des Nécromanciens, venu conquérir le royaume. Face aux redoutables sorciers, la défaite semble inévitable. Présence des réalisateurs et acteurs.

Samedi 5 août à 20h

- Concert de Thomas Schoeffler Jr et The Rusty Rifles (Rock).

Une petite restauration sera proposée sur place dès 19h (sauf le 12).

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

8h à 12h, place de la Liberté.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

8h à 12h, centre-ville.

DIMANCHE 2

VISITE GUIDÉE « CLAUDE VIGÉE »

Découvrez la ville à travers les souvenirs d'enfance du poète bischwillerois Claude Vigée.
14h30, RDV devant le Musée de la Laub. Gratuit.

DIMANCHE 9

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION « UN REGARD SUR BISCHWILLER »

L'architecture et l'urbanisme variés vous interrogent. Maquettes, photos et documents vous en expliquent les raisons.
14h30, Maison des Arts.
Tarif plein : 5,30 €.
Gratuit pour les moins de 12 ans.

MERCREDI 12

GOÛTER SURPRISE ET ANIMATIONS « TOUS À LA MER »

16h, aire de jeux de la Médiathèque. Sur inscription.

JEUDI 13

BAL CHAMPÊTRE ET FEU D'ARTIFICE

À partir de 19h, Parc du Château.

CÉRÉMONIE FÊTE NATIONALE

21h, Monument aux morts, Square Charles de Gaulle.

MERCREDI 19

ATELIER FAMILLE « LE FILAGE ».

14h30, Maison des arts.
Pour enfants. Gratuit sur inscription au 03 88 53 71 54.

DIMANCHE 23

VISITE THÉÂTRALISÉE PAR LE THÉATRE DES 2 HACHES

« Il était une fois... La vie à Tiefenthal ».
14h30, RDV au Parc du Château.

LUNDI 24

DON DU SANG

Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Bischwiller.
17h à 20h, MAC Robert Lieb.

DIMANCHE 30

VISITE GUIDÉE « HISTOIRE DE LA VILLE »

14h30, RDV devant le Musée de la Laub. Gratuit.



Feux d'artifice de 2022

Août 2023

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

8h à 12h, place de la Liberté.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

8h à 12h, centre-ville.

MERCREDI 2

ATELIER ENFANT « LE TISSAGE »

14h30 à 15h30 au Musée de la Laub. Dès 7 ans. Gratuit sur inscription au 03 88 53 71 54.

SAMEDI 5

BISCHWILLER ON AIR

Concert de Thomas Schoeffler Jr et The Rusty Rifles.

20h, place de la Mairie. Gratuit.

DIMANCHE 6

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION « UN REGARD SUR BISCHWILLER »

L'architecture et l'urbanisme variés vous interrogent. Maquettes, photos et documents vous en expliquent les raisons.

14h30, Maison des Arts.
Tarif plein : 5,30 €.
Gratuit pour les moins de 12 ans.

DIMANCHE 13

VISITE GUIDÉE « CLAUDE VIGÉE »

Découvrez la ville à travers les souvenirs d'enfance du poète bischwillerois Claude Vigée.

14h30, RDV devant le Musée de la Laub. Gratuit.

MARDI 22

REPRISE DE LA PROGRAMMATION CINÉMA

20h, Centre culturel Claude Vigée (programmation et informations : www.mac-bischwiller.fr)

MERCREDI 23

GOÛTER SURPRISE ET ANIMATIONS « TOUS À LA MER »

16h, aire de jeux de la Médiathèque. Sur inscription.

DIMANCHE 27

VISITE THÉÂTRALISÉE PAR LE THÉÂTRE DES 2 HACHES

« Il était une fois... La vie à Tiefenthal ».

14h30, RDV au Parc du Château.



Concert de Thomas Schoeffler Jr et The Rusty Rifles, le samedi 5 août à 20h.
©TSJ & TRR



VISITE GUIDÉE GRATUITE « L'ARCHITECTURE DE LA VILLE »

Dimanche 20 août à 14h30 départ au Musée de la Laub. Gratuit.

Cette visite permet de porter un regard architectural sur Bischwiller. Découvrez à travers les rues, les techniques de constructions des maisons en pans-de-bois, les détails architecturaux et les différentes époques du bâtit. Grâce à notre guide, apprenez en plus sur ce que nous voyons sans le savoir !

Rendez-vous devant le Musée de la Laub à 14h30.
Renseignements : 03 88 53 71 54.

Septembre 2023



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 16 et 17 septembre.
Découvrez les musées de la ville.
Gratuit.

Samedi 16 septembre

- Visite libre et gratuite des musées de 14h à 18h : Musée de la Laub, Maison des Arts avec l'exposition « Un Regard sur Bischwiller », Musée du CHDB, Musée du Sonnenhof.
- Cluedo géant famille au Musée de la Laub à 14h30. Gratuit.
- Visite guidée de l'exposition « Un Regard sur Bischwiller », Maison des Arts à 15h.

Dimanche 17 septembre

- Visite libre et gratuite des musées de 14h à 18h : Musée de la Laub, Maison des arts avec l'exposition « Un Regard sur Bischwiller », Musée du CHDB, Musée du Sonnenhof.
- Atelier famille de construction de maisons en bois, Maison des arts : à partir de 14h30.
- Démonstration de filage, Musée de la Laub : de 15h à 17h.

Renseignements au 03 88 53 71 54.

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

8h à 12h, place de la Liberté.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

8h à 12h, centre-ville.

DIMANCHE 3

BALADE GUIDÉE DU SENTIER DES POÈTES

14h30, RDV devant le Musée de la Laub. Guidée par Sylvie Reff-Stern. Gratuit. Durée 2h.

JEUDI 7

OUVERTURE DE LA SAISON

20h, MAC Robert Lieb
Présentation du programme de la saison suivie du concert de The Cracked Cookies.
Sur réservation au 03 88 53 75 00 ou billetterie@mac-bischwiller.fr (dans la limite des places disponibles).

SAMEDI 9

APÉRO-CONCERT

Concert piano et voix.
Avec George Loeffler.
18h30, au kiosque (rue de la Gare). Gratuit. Petite restauration sur place.

SAMEDI 9

FORUM VITA'CITÉ & VITA'SANTÉ

Espace Paul Kauss et MAC Robert Lieb.

DIMANCHE 10

FERMETURE DE LA PISCINE

VISITE GUIDÉE « HISTOIRE DE LA VILLE »

14h30, RDV devant le Musée de la Laub. Gratuit.

DIMANCHE 17

FÊTE DU VÉLO

10h à 18h, Parc du Château.

CONCERT DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE STRASBOURG

16h, MAC Robert Lieb.
Sur réservation par téléphone au 03 88 53 75 00 ou par mail à billetterie@mac-bischwiller.fr (dans la limite des places disponibles).

LUNDI 25

DON DU SANG

Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Bischwiller.
17h à 20h, MAC Robert Lieb.

SAMEDI 30

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

10h, Médiathèque.



Séance d'initiation aux gestes de premiers secours lors de Vita'cité.

Octobre 2023

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

8h à 12h, place de la Liberté.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

8h à 12h, centre-ville.

DIMANCHE 1

CYCLO-CROSS

Compétition Cycliste
9h à 17h30, rue de l'Obermatt.

DIMANCHE 8

VISITE GUIDÉE « CLAUDE VIGÉE »

Découvrez la ville à travers les souvenirs d'enfance du poète bischwillerois Claude Vigée
14h30, RDV devant le Musée de la Laub. Gratuit. En allemand.

SAMEDI 14 OCTOBRE

BRADERIE

8h30 à 18h, centre-ville.

JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ ET DE L'ARTISANAT

8h30 à 12h, centre-ville.

DU 23 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

ANIMATIONS T'CAP

Inscriptions uniquement en ligne à partir du 16 octobre sur www.bischwiller.com.



Séance de découverte de l'équitation avec T'CAP.



FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE CLASSIQUE VIBRATION(S)

Du 11 au 22 octobre

La Ville et la MAC - Relais culturel de Bischwiller ont le plaisir de vous convier à la 2e édition du festival international de musique classique VIBRATION(S).

Investissant différents lieux de la ville, ce festival fera la part belle à des compositeurs célèbres, des artistes de renommée internationale mais aussi émergents ainsi que des formations orchestrales.

Ouvert à tous les publics, des plus petits aux plus grands, il s'attachera comme l'année dernière à proposer un répertoire classique d'excellence et une programmation d'exception à découvrir prochainement.

GROUPE « UNIS POUR BISCHWILLER »

Le 15 mars 2023 correspondait au 3ème anniversaire des dernières élections municipales et représentait la moitié de la mandature.
Que s'est-il passé pendant ces 3 ans à Bischwiller ?
Nous avons fait avancer nos projets, malgré les défis auxquels nous avons été confrontés : pandémie, guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation,…

2020 :

- 15 mars : la liste « Unis pour Bischwiller» est élue au 1er tour des élections municipales.
- Mise en place d'un confinement de 8 semaines dans tout le pays.
- 25 mai : installation du Conseil Municipal. Jean-Lucien Netzer est élu Maire de Bischwiller.
- Forum de la Culture.
- Obtention du label « Territoire de commerce équitable ».

Malheureusement, nous avons déploré la mort accidentelle de Patrick Garcia et le décès de Claude Vigée. Nous ne les oublions pas.

2021 :

- Ouverture d'un centre de vaccination à Bischwiller.
- Ouverture d'un accueil périscolaire maternel.

2022 :

- 30 ans du « Plan Lecture »
- Assises du « bien vieillir »
- 25 ans du jumelage entre Bischwiller et Hornberg

2023 :

- Inauguration de l'Espace Adrien Zeller
- Accueil d'une délégation d'entrepreneurs polonais.

Cette rétrospective n'est pas exhaustive !

Nous gardons le cap et consacrons nos efforts à notre ville et ses habitants, avec des actions particulières en faveur des enfants, des jeunes et des seniors.
Nous restons déterminés dans la poursuite de nos projets pour un développement harmonieux de Bischwiller !

GROUPE « TRANSITION ET SOLIDARITÉ POUR BISCHWILLER »

En ces temps troubles, la cohésion est essentielle. C'est pourquoi soucieux du pouvoir d'achat des bischwillérois nous avons voté le maintien des taux d'imposition municipaux et participé activement à un débat d'idées sur l'avenir de notre territoire.

En ville, la circulation irrite bon nombre de concitoyens. En effet, elle est fortement perturbée par la mise en place du réseau de chaleur et l'interminable chantier de la rue du Rhin (qui n'est pas sans rappeler celui de la rue de Rohrwiller).

Si le principe même du réseau de chaleur est vertueux (Mme GRUNDER-RUBERT l'avait même suggéré à la Maire THOMAS lors de l'acquisition de l'Espace Harmonie), le projet porté par le Maire est néanmoins discutable.
- Le financement est amorcé par un prêt de 2 M d'€ contracté par la Ville, remboursable par la filiale « locale » de la Société IDEX, l'exploitant du réseau de chaleur.
Il y a aussi eu un appel aux habitants par le Maire à un financement privé « sans risque » (???) avec promesse de rendement (1) …
- Le combustible : Le Maire prévoit un approvisionnement en bois (sur un périmètre de 100 km à la ronde avec la noria de camions implicite), complémenté au gaz (avec volatilité des tarifs). Ce qui compromet singulièrement le bilan carbone et économique du projet, au final peu innovant. D'autres sources d'énergie renouvelable pouvaient venir en complément. Pourquoi, par exemple, ne pas s'être tourné vers une **production locale d'énergie verte** avec la culture de miscanthus, à l'instar d'autres villes bien inspirées ? Les terres cultivables étaient toutes trouvées au Baumgarten…Mais ceci est un autre débat…
Malgré ces doutes légitimes, eu égard aux bischwillérois, nous osons espérer que ce projet, proche de son aboutissement, connaîtra néanmoins le succès.

Joyeuses Pâques à tous ! 6 avril 2023
Liste Transition et Solidarité pour Bischwiller

(1) :https://www.espacedatapresse.com/fil_datapresse/consultation_cp.jsp?idcp=2885776

Piscine en plein air

SAISON 2023

OUVERTURE 2023

22 MAI >

10 SEPTEMBRE

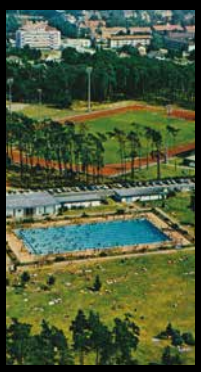
GRANDE PATAUGEOIRE LUDIQUE

BASSIN DE TAILLE OLYMPIQUE

> cadre de verdure exceptionnel



BISCHWILLER
















Un Regard
sur Bischwiller

EXPOSITION
15 avril - 1er octobre 2023
MAISON DES ARTS

Architecture et urbanisme du XIIe s. à demain

BISCHWILLER

PRÉFET DU BAS-RHIN
Liberté
Égalité
Fraternité

ALSACE
Collectivité européenne

Caisse des Dépôts